

Montpellier

Notre ville

N° 161 - FEVRIER 1993

M

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

MONTPELLIER TECHNOPOLE CITE-CŒUR



*Refus de la ville à deux vitesses :
80 mesures prioritaires pour
la solidarité financées par le budget
municipal en 1993, 1994, 1995, 1996*

Disponible dans
les kiosques et librairies
de la ville dès le
mois d'Avril



" MONTPELLIER TECHNOPOLE
CITÉ CŒUR "

Le refus de la ville à deux vitesses

80 mesures de priorité municipale pour les budgets
1993, 1994, 1995, 1996

Ville de Montpellier - 26 janvier 1993



Derrière l'eau, un métier.

Quand vous buvez un verre d'eau claire, à quoi pensez-vous ?
A rien. Au plaisir de vous désaltérer.
C'est à nous de prévoir, concevoir, contrôler pour que cette eau arrive claire à votre verre.
Distribuer l'eau, c'est un métier. C'est notre métier.



RENDRONS SERVICE A LA VIE

groupe Arcade

3 activités au service du logement

- Promotion immobilière
- Gestion locative
- Collecte du 1%

524, av. de la Pompignane
34000 MONTPELLIER
☎ 67 22 53 03

GIHP
Groupement pour l'Insertion des Personnes Handicapées Physiques

GIHP Languedoc-Roussillon
341, rue Hippolyte-Fizeau
ZAC du Millénaire - BP 9600
34054 Montpellier Cedex 1
Tél. 67 20 21 15 - Fax 67 20 21 24

théâtre des treize vents
CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
MONTPELLIER

La Mouette
Anton Tchekhov
Mise en scène Philippe Sireuil
du 23 au 26 février
Opéra Comédie

Ondine
Jean Giraudoux
Mise en scène François Rancillac
du 23 au 28 mars
Grammont



CONGRES INTERNATIONAUX

BIENVENUE A MONTPELLIER



A la porte du Corum, Palais des Congrès-Opéra de Montpellier, le cœur de la ville déploie tout le charme de ses places animées, de son quartier médiéval et de ses activités artistiques ou touristiques.



LE CORUM, Palais des Congrès-Opéra au cœur de Montpellier, est le premier centre européen de communication et d'échange, outil privilégié du développement économique et de la vie culturelle. Il réunit en un site unique 3 auditoriums (2000, 750 et 320 places), 10000m² de surfaces d'exposition modulables, 20 salles de commission, des salons et d'exceptionnels espaces de réception et de gala. De la simple location de salles à la gestion "à la carte" ou "clé en main", le CORUM est conçu pour réussir pleinement toutes vos manifestations.

LE CORUM
PALAIS DES CONGRES-OPERA

BP 2200 - 34027 Montpellier Cedex 1 - France - Tél.: (33) 67 61 67 61

Chaque mois

L'IMMOBILIER

Chez votre marchand de journaux

OPAC de Montpellier

Disponibilité immédiate
PLUS QUE QUELQUES LOGEMENTS

ACCESSION

Investissez sans surprise



Clos de la Fontaine
(Celleneuve)
Montpellier - Tél. 67 20 81 57

A Montpellier, depuis plus de 15 ans, nous refusons le principe de ville à deux vitesses. Nous avons créé une Technopole qui est un facteur de développement économique, certes, mais qui est aussi et surtout un formidable instrument de solidarité. C'est un choix de société. C'est un choix politique. Nous n'accepterons jamais que notre ville abandonne près de 10 % de sa population en difficulté, car nous risquerions de créer des cicatrices sociales irrémédiables. Aussi, Montpellier Technopole est également Cité-Cœur. Depuis 15 ans, nous avons développé une solidarité tous azimuts, souvent innovante, mettant en place, par exemple :

- le dépistage du cancer du sein, qui permet à toutes les femmes de 40 à 70 ans de bénéficier gratuitement d'un examen de dépistage du cancer du sein
- le transport des personnes handicapées, avec le service du GIHP relogé récemment dans de nouveaux locaux et disposant d'un parc de plus de 100 véhicules
- le conseil communal de Prévention, passé entre l'Etat et la Ville, permettant la mise en place d'opérations concertées entre les acteurs sociaux
- la création de commissions extra-municipales permettant une réelle information et concertation notamment dans les domaines de l'urbanisme, du commerce et de l'artisanat.
- la carte Age d'Or, permettant aux retraités de la ville de bénéficier de diverses activités culturelles, sportives et de loisirs.
- l'opération Place aux Sports, qui fête cette année ses dix ans et qui permet à des milliers de personnes, grâce aux conventions passées avec les clubs sportifs, de découvrir et pratiquer le sport de leur choix.
- l'Ecolothèque, véritable structure d'initiation à l'environnement et à l'écologie pour les enfants
- la Carte Jeune, passeport estival permettant l'accès, pendant l'été à plusieurs activités sportives et de loisirs, et offrant de nombreuses réductions
- l'Artothèque, offrant la possibilité de louer des œuvres d'art contemporaines à des prix très réduits
- le contrat enfance, passé entre la Ville et la C.A.F., planifiant la mise en œuvre d'un plan pluriannuel de développement des structures d'accueil pour la Petite Enfance.
- le foyer d'accueil pour les femmes victimes de violences conjugales

- la Maison du Tiers Monde, structure d'accueil pour les associations de la Ville qui œuvrent en faveur du Tiers Monde
- la Foire aux Associations, véritable vitrine du mouvement associatif de la ville et lieu d'expression de leurs différents courants
- le programme "Montpellier Ville Santé", choisi par l'O.M.S. en raison de la cohérence de son projet qui prévoit notamment, la lutte contre les conditions et les modes de vie qui sont en grande partie responsables de certaines inégalités.
- les commissions Montpellier au Quotidien, permettant le rapprochement de la population avec les pouvoirs décisionnels, grâce à ces réunions mensuelles.

80 MESURES DE PRIORITE MUNICIPALE POUR LES BUDGETS 93-94-95-96 MONTPELLIER TECHNOPOLE CITE CŒUR: LE REFUS D'UNE VILLE A DEUX VITESSES

Autant de mesures pour venir en aide aux plus démunis, rétablir l'égalité des chances et la justice sociale et qui s'ajoutent aux différentes actions du CCAS en faveur du RMI, du 3^e âge, etc... Mais nous voulons aller encore plus loin.

Aussi, nous avons créé la commission de concertation sociale, présidée par Serge Fleurence. Lors du Conseil Municipal du 26 janvier 1993, 80 mesures ont été adoptées à la majorité. Ces mesures ont été élaborées en concertation avec les associations partenaires de la ville que je voulais remercier ici, pour l'immense travail qu'elles fournissent depuis des années. Elles seront mises en œuvre sur quatre ans dès 1993. Elles concernent tous les secteurs et se proposent de lutter contre les exclusions, de favoriser l'insertion professionnelle, de briser l'isolement, améliorer le cadre de vie et l'accès au logement, de jouer à fond le droit à l'égalité, en particulier pour les personnes handicapées, faciliter l'accès aux services publics, défendre le droit à la santé, développer la démocratie sociale...)

Le travail avec les associations sera encore plus concret qu'auparavant, car la plupart de ces mesures seront conduites dans le cadre d'un partenariat contractualisé avec les associations et en créant une commission extra-municipale de solidarité dans laquelle le secteur associatif trouvera une large place et qui permettra d'enrichir et de faire évoluer le plan de solidarité. Montpellier Technopole Cité-Cœur, c'est l'affaire de tous. Je souhaite qu'ensemble nous soyons les acteurs passionnés de la solidarité dans notre ville.

Georges FRECHE,
Député-Maire

En publiant, en avril 1992, le Livre Blanc de la Solidarité "Montpellier la Ville Autrement", nous avons rendu compte de l'ampleur et de la continuité de l'action entreprise pour faire de Montpellier une ville solidaire, harmonieuse, équilibrée dans ses quartiers et soucieuse du mieux être de chaque montpelliérain. Ce bilan n'était pas un aboutissement ; il fut au contraire le point de départ d'une démarche originale de concertation dont l'objectif premier était de confronter nos acquis, nos expériences mais aussi nos volontés réciproques au regard d'une réalité sociale en pleine évolution.

Ouvrir une aussi large concertation était un gage d'approche réaliste et d'action adaptée. En effet, le tissu associatif de cette ville est porteur d'initiative et d'imagination. Il nous a permis d'affiner l'approche de problèmes sociaux souvent mal identifiés et de révéler des solutions originales.

Une ville qui s'équipe et s'enrichit doit savoir donner : c'est le fondement de notre engagement et de notre action. Tout en créant l'environnement propice à son développement, une Ville qui a du cœur doit aussi se donner les moyens de faire face aux temps difficiles que certains de nos concitoyens connaissent.

Le plan Montpellier Technopole Cité Cœur est donc le fruit de six mois de concertation. C'est la mise en commun des idées autant que la mise en action des moyens. 80 mesures de priorité municipale y sont proposées avec une mise en œuvre sur 4 ans. Ensemble sachons maintenant en être les acteurs.

Le conventionnement en sera l'outil privilégié. Ces mesures seront pour la plupart conduites dans le cadre d'un partenariat contractualisé avec les associations.

L'exécution et l'évolution de ce plan sera ensuite évalué par une commission extra-municipale dans laquelle le secteur associatif trouvera une large place. En effet l'adoption de ce plan ne saurait interrompre un processus aussi ambitieux que fructueux.

Qu'il soit un nouvel élan pour une action toujours plus solidaire et chaleureuse.

Georges Frêche
Député-Maire de Montpellier

MONTPELLIER TECHNOPOLE CITE COEUR

LE REFUS DE LA VILLE A DEUX VITESSES

80 MESURES PRIORITAIRES POUR LA SOLIDARITE FINANCEES PAR LE BUDGET MUNICIPAL EN 1993, 1994, 1995, 1996



MONTPELLIER SOLIDARITÉ



Rapprocher les générations en poursuivant les jumelages entre clubs, foyers du 3^e âge et écoles primaires.



Faciliter la vie quotidienne des handicapés (guide d'accessibilité, tarifs réduits, maintien à domicile...)



Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes montpelliérains par la formation, le logement, la santé...

1 - Lutte contre le chômage des jeunes : Bourse à l'insertion.

2 - Le droit à la protection sociale pour les 18-25 ans non étudiants et non salariés : Passeport pour la santé.

3 - Le droit au logement pour les plus démunis : création du service d'insertion sociale au C.C.A.S.

4 - Une Ville accueillante pour les handicapés : guide des lieux, bâtiments, administration, équipements publics, etc. aménagés pour l'accessibilité aux handicapés.

5 - Une ville solidaire des handicapés : extension par le C.C.A.S. des services de maintien à domicile aux personnes handicapées isolées.

6 - Une Ville qui facilite le stationnement des handicapés motorisés : création d'un tarif réduit par la S.M.T.U.

7 - Une Ville partenaire des associations de handicapés : achat par la Ville d'un terrain fourni au Centre de Maintien à domicile de l'Association des Paralysés de France (A.P.F.).

8 - Une Ville attentive à la vie quotidienne des handicapés : fourniture de "bras stationneur" pour permettre aux handicapés en fauteuil de réintégrer leur véhicule dans les parkings.

9 - Code de l'accessibilité : prévoir l'accessibilité des handicapés dans les déplacements urbains (voirie, urbanisme, etc.) et dans la construction, avant et non après les permis de construire.

10 - Anticiper quant aux besoins futurs des personnes âgées en résidence : projet de vie pour les résidences-foyers.

11 - Un lieu de séjour mieux adapté aux nécessités du 4^e âge : spécialisation d'une maison de retraite pour l'accueil des personnes âgées dépendantes (Résidence-Foyer médicalisée de Bel Juel).

12 - Équipement permanent pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer : le cantou de Bel Juel.

13 - Priorité aux familles : Une maison d'accueil de jour pour accompagner les familles ayant des parents atteints par la maladie d'Alzheimer.

14 - Une Ville solidaire du 3^e âge : une 8^e maison de retraite réalisée par la Ville, le C.C.A.S. et l'OPAC à Bagatelle (Val de Croze).

15 - Adapter les maisons de retraite à la spécificité : La Résidence-Foyer des Aubes spécialement équipée pour les personnes âgées à mobilité réduite.

16 - Privilégier le maintien à domicile des personnes âgées : l'ergothérapie pour des services de soins à domicile.

17 - Personnes âgées : "Mens sana in corpore sano" : participation accrue des adhérents des clubs du 3^e âge à Place aux Sports et à la vie culturelle de la cité.

18 - Solidarité et vie des quartiers : création de 4 nouveaux Clubs du 3^e âge (La Martelle, Montpellier-Village, Verrière Basse, Croix d'Argent, Facultés, Route de Mende).

19 - Le droit à l'information : éditer un annuaire des différents services sociaux offerts par les institutions publiques et privées, administrations ou associations.

20 - Le droit au savoir : la lutte contre l'illettrisme.

21 - Maintien des personnes à revenus modestes au centre ville : aide à la réhabilitation de logements privés dans l'Ecusson.

22 - Extension de la protection sociale des résidents des maisons de retraite : mutualisation des 700 résidents.

23 - Permettre l'accès des plus démunis au plein exercice de leurs droits sociaux : restructuration des services d'accueil du C.C.A.S.

24 - Une écoute appropriée : extension des services du C.C.A.S. aux malades du SIDA (portage des repas à domicile, aide-ménagère, télé-alarme).

25 - Solidarité avec les sans domicile stable : fourniture gratuite des repas dans un centre d'accueil habilité.

26 - Solidarité avec les bénéficiaires du R.M.I. pour le logement : participation au plan départemental d'insertion.

27 - Solidarité avec les bénéficiaires du R.M.I. pour le logement : optimiser les conditions de l'insertion professionnelle par l'aide au logement.

28 - Assurer le droit au logement des plus démunis : participation de la Ville et de l'OPAC au Fonds Social du Logement (FSL).

29 - Intégrer les partenaires associatifs au suivi et à l'exécution du Plan "Montpellier Technopole Cité Cœur 80 mesures pour la solidarité" : création d'une Commission extra-municipale de la solidarité.

30 - Une Ville solidaire avec les femmes victimes de violences conjugales : des logements relais pour favoriser l'autonomie sociale.

31 - Favoriser l'accueil des femmes seules sans domicile stable : aide à la création d'une structure spécifique d'accueil.

32 - Egalité devant la mort : une sépulture décente pour les plus démunis.

33 - Suivi social pour les populations gitanes en voie de sédentarisation.

34 - Accroître le nombre de logements sociaux dans le centre-ville : une O.P.A.H. pour le quartier Sainte-Anne.

35 - Assurer le droit au logement : construire 2 fois plus de logements sociaux à Montpellier.

36 - Un habitat social de qualité : l'OPAC a 10 000 logements à Montpellier, 8 000 sont neufs ou déjà réhabilités ; les 2 000 restants le seront dans les 4 ans qui viennent.

37 - Maintenir l'équilibre social dans le centre ville : réhabilitation par la Ville et l'OPAC de 50 logements par an dans l'Ecusson.

38 - L'OPAC plus proche des locataires : décentralisation des services de l'OPAC dans les principales cités (1 antenne pour 1 500 logements).

39 - Renforcer l'écoute sociale en matière de logement : un plan de formation spécifique pour les agents de l'OPAC.

40 - Mettre en oeuvre le droit au logement et prévenir l'exclusion : aider les locataires pour l'obtention de l'A.P.L. et assurer le suivi social pour prévenir les risques de suspension de cette prestation.

41 - Faciliter l'accès des locataires à la propriété : accession des locataires à la propriété de leurs logements H.L.M.

42 - Pour le droit au logement des jeunes : 600 logements sociaux par an pour les jeunes et les étudiants.

43 - Le droit au logement pour les personnes handicapées : 5 % des logements en rez-de-chaussée adaptés et réservés pour les personnes handicapées.

44 - Solidarité avec les gens du voyage : réaliser une aire de stationnement pour les gens du voyage.

45 - Développer les jardins familiaux.

46 - Dispositions fiscales pour les contribuables aux revenus modestes : mesure d'allègement de la taxe d'habitation pour les familles nombreuses.

47 - Le budget communal, outil de la redistribution sociale : tarification sociale dégressive pour les faibles revenus et les familles nombreuses dans les services gérés par la Ville.

48 - Le temps du mieux-être : Gratuité des concerts du week-end pour l'Age d'Or.

49 - Le droit à la culture : "Passeport Culturel" pour les jeunes à faible revenus.

50 - Briser les solitudes : activité culturelle pour personnes hospitalisées.

51 - Eveiller tous les enfants à la culture : concerts éducatifs au Corum pour les enfants des écoles primaires.

52 - L'égalité des chances : Ouvrir aux jeunes défavorisés un accès aux métiers artistiques.

53 - L'apprentissage de la démocratie : Un Conseil Municipal des jeunes pour la solidarité.

54 - Insertion des jeunes non qualifiés : dispositif PAQUE pour les jeunes.

55 - Favoriser la connaissance du milieu professionnel : Bourse aux stages "Jeunes" à l'Espace Montpellier-Jeunesse.

56 - Renforcer la prévention-santé pour les jeunes : élargir les missions du Bus Info-Jeunes (Sida, drogue, alcoolisme, tabagisme, etc).

57 - Promouvoir la réussite scolaire : création d'un 3^e Centre de Ressources "Technologies Nouvelles" aux Echelles de la Ville (Antigone).

58 - "Les Classes Bleues" : découverte par les enfants des milieux marins et lagunaires, de la défense de l'environnement et de la qualité de l'eau.

59 - "Les Classes Santé" : prévention et éducation à la santé pour tous les enfants.



Maintenir l'équilibre social dans le Centre-Ville en réhabilitant par la ville et l'OPAC - 50 logements par an dans l'Ecusson.

60 - Une ambition partagée : La réussite scolaire : un plan de lutte contre l'échec scolaire.

61 - Faciliter le rattrapage scolaire : affectation de nouveaux moyens aux classes de rattrapage et d'adaptation.

62 - Rapprocher les générations : jumelage entre les clubs du 3^e âge et les écoles.

63 - Enfant handicapé : un élève à part entière : de nouvelles classes pour accueillir les enfants handicapés en un lieu scolaire traditionnel.

64 - Développer l'accueil de nos enfants : Un nouveau Contrat-Enfance pour les 0-6 ans.

65 - Accompagner l'action associative pour la petite enfance : organiser le partenariat par la mise en oeuvre d'un conventionnement avec les crèches parentales.

66 - Des quartiers où le Prince est un enfant : construction de halte-garderies, centres de loisirs et jardin d'enfants.

67 - Des centres de loisirs accessibles aux enfants des familles défavorisées : prise en charge par la Ville du complément indispensable à l'accueil des enfants de parents bénéficiaires du R.M.I.

68 - Protéger l'enfance : formation des personnels à l'écoute des enfants victimes de mauvais traitements et d'abus sexuels.

69 - Lutter contre le bruit : un cadre apaisant dans les Restaurants Scolaires.

70 - Soutenir l'action de la Banque Alimentaire : distribution du surplus des repas des restaurants scolaires.

71 - Favoriser le sport pour les handicapés : se doter des équipements nécessaires aux pratiques sportives des handicapés.

72 - Le droit au loisir : Permettre l'accès des enfants des familles défavorisées aux spectacles sportifs.

73 - Sport pour tous : Favoriser l'accès aux pratiques sportives des enfants des familles en difficulté en offrant les licences.

74 - Solidaire par le sport : aider au développement des écoles de sports dans les quartiers.

75 - Aide à l'insertion professionnelle : recrutement de 100 C.E.S.

76 - Favoriser l'action sociale et culturelle en faveur du personnel municipal : le budget du COSC augmentera de 10 % en 1993, l'effort sera poursuivi pendant la durée du plan.

77 - Solidarité accrue pour les agents municipaux : mensualisation des agents remplaçant des écoles maternelles et primaires, des bâtiments communaux et des restaurants scolaires.

78 - Reconnaître la qualité du service public : Doter les agents municipaux d'un régime indemnitaire.

79 - Efficace pour l'urgence sociale : création d'une Maison de l'Action Humanitaire pour les associations humanitaires (mise à disposition d'un local aménagé pour la réception, le triage et le stockage des dons).

80 - Solidaire dans l'action : développer le conventionnement entre la Ville et les Associations.



Mise en œuvre d'un nouveau plan de lutte contre l'échec scolaire. 7,5 MF y sont déjà consacrés chaque année.



Mise en place d'un programme de construction de 600 logements sociaux pour les jeunes et les étudiants dans plusieurs quartiers de la ville et aux abords des universités (60 MF/an).



Un nouveau contrat enfance pour les 0-6 ans (363 places supplémentaires en crèches et amélioration des structures existantes).



Prise en charge par la ville de 70 % des frais de licence sportive pour les enfants des familles les plus en difficultés.

LE GESTE VERT POUR CELLE

Avec l'arrivée de la deuxième poubelle dans les foyers, le tri sélectif entre dans une période active. Tout au long du mois de janvier, des réunions publiques ont eu lieu dans quatre quartiers de la Ville, en guise de préambule à la distribution de la deuxième poubelle et à l'ouverture du centre de tri. Entretien avec Christophe Moralès, Conseiller Municipal, Président de la Commission Demeter au District.

Les réunions d'information organisées tout au long du mois de janvier, avaient autant pour but d'informer les citoyens concernés à partir du 1er février, que d'affiner le projet en fonction des besoins exprimés par les usagers.

Aux côtés d'Yvan Velay, Adjoint au Maire, délégué au Nettoyement, et en présence des responsables techniques, ces réunions ont également permis de rappeler simplement les principes essentiels de l'opération Demeter mise en place sur la ville et dans les communes du District ainsi que de faire le point sur les initiatives déjà en place en matière de recyclage et de valorisation des déchets.

Nous avons la ferme volonté de fermer le Thôt.

La législation va dans notre sens puisque, à partir de 2002, les décharges accueillant des déchets non traités seront interdites. Avec le projet Demeter, nous avons donc voulu prendre le problème en amont et associer le plus possible la population à chacune des étapes de la décision, dans la mesure où le problème des ordures concerne chacun d'entre nous, personnellement.

L'effort de civisme qui sera demandé à nos concitoyens doit être accompagné d'une réflexion commune telle qu'elle a été menée au cours des réunions organisées tous les mercredis du mois de janvier dans les quatre quartiers concernés par l'installation de la "poubelle verte".

Quel substitut envisageable au type de Centre d'enfouissement traditionnel ?

L'expérience tentée au "Mas Dieu", de regrouper sur un même site le Centre de Tri, de compostage et d'enfouissement, tel qu'il était prévu, n'a pu être menée à son terme, pour les raisons que l'on connaît. L'initiative de référendum populaire organisé pour débattre de ce problème était pourtant un acte courageux de la part de la Municipalité. Le problème des ordures est en effet bien de ceux dont chacun veut débattre, sans pour autant, y apporter de réponse précise. Qui veut d'une décharge à sa porte ? Les échéances de 2002 approchent et il faut rapidement trouver une solution. Nous avons donc redéfini le projet Demeter, en proposant une sectorisation des déchets produit par produit.

Plusieurs initiatives ont déjà permis de sensibiliser les montpelliérains à ce projet

En effet, les points de Propreté, dont le quatrième sur la ville fonctionnera à partir du mois de mars, ont ouvert la voie au tri sélectif. 400 points verts destinés à la récupération du verre et du papier ont également permis de prolonger cette expérience. Ces deux structures sont les plus connues, mais il ne faut pas oublier plusieurs autres initiatives tout aussi novatrices et intéressantes :

- un service de collecte des déchets toxiques ménagers a été mis en place pour récupérer les fonds de boîte d'engrais, les



La collecte des produits toxiques ménagers organisée chaque année sur la ville, permet déjà aux montpelliérains de se débarrasser des fonds de vernis, solvants, aérosols, produits chimiques et phytosanitaires nocifs pour l'environnement

pots de peinture entamés et autres produits qui encombrer les placards et qui sont dangereux pour l'environnement. Une fois par an, un véhicule de collecte piloté par un chimiste procède à la récupération de ces matériaux dans tous les quartiers de la ville :

- un centre de récupération des inertes, réservé aux professionnels, permet sur Grabels, de procéder au recyclage de 30 à 40 % des matériaux concassés sur place et de les réutiliser pour les sous-couches de route ou la fabrication de ballast. Une initiative intéressante lorsqu'on sait que les inertes représentent environ la moitié, en poids et en volume, des déchets que l'on retrouve au Thôt ;
- un système de récupération des chlorofluorocarbones contenus dans les



Yvan Velay, Adjoint au Maire, délégué au Nettoyement, Christophe Morales, Conseiller Municipal, Président de la Commission Demeter au District, et Georges Frêche, Député-Maire lors de la réunion publique à la cuisine centrale, le 20 janvier dernier

Autant d'initiatives qui démontrent s'il en était besoin, la mobilisation de la population montpelliéraine aux problèmes touchant à l'environnement et le terrain extrêmement favorable pour aborder une autre phase de l'opération Demeter, à savoir le tri sélectif.

Un chiffre pour toute réponse. En un an, c'est une réduction de plus de 60 % des volumes qui a pu être enregistrée au Thôt. Et sur les 40 % restants, un projet de compostage des déchets végétaux est en cours d'élaboration. Dans six mois, une plateforme de traitement, installée à

Grammont, permettra de composter et restituer sous forme d'amendements organiques réutilisables, les végétaux récupérés.

Vous nous parlez du tri sélectif. Autrefois, nos parents s'en souviennent, les ordures ménagères étaient déjà valorisées. En demandant aujourd'hui à nos concitoyens de retrouver le geste vert, nous ne faisons que reprendre les leçons de civisme de nos aînés autour de gestes extrêmement simples, le captage à la source des produits de nos cuisines, leur séparation et leur dépôt dans deux conteneurs distincts : un conteneur au chapeau vert pour les produits recyclables, et un conteneur au chapeau gris pour les produits non valorisables. Dans l'intervalle du centre de tri, en septembre 1994, nous faisons le pari avec toute l'équipe municipale, de sensibiliser les montpelliérains au geste vert et de les convaincre d'adopter ce geste à la fois simple et pratique qui nous permettra ensemble de construire un meilleur environnement. Il faut savoir que l'effort que nous demandons aujourd'hui au plan local fait partie d'un schéma national auquel vont devoir se soumettre peu à peu tous les acteurs concernés. Le regroupement de plus de 40 entreprises, au sein de Eco-Emballage, a déjà permis de dégager plusieurs orientations nouvelles dans le processus des conditionnements. Le tampon "recyclable" qui figurera sur les produits émanant de cet organisme permettra au consommateur d'identifier rapidement le type d'emballage en sa possession. Au-delà, c'est toute une réflexion qui est menée, poussant les industriels à reconsidérer à terme les types et modes d'emballages utilisés,

Grammont, permettra de composter et restituer sous forme d'amendements organiques réutilisables, les végétaux récupérés.

QU'ON "M"

et de supprimer éventuellement certains produits comme les "briques" qui, par leur mélange de carton, d'aluminium et de plastique, rendent impossible leur revalorisation.

Pouvez-vous nous dire comment, concrètement, s'organiser la collecte des conteneurs chapeau vert et chapeau gris ?

Actuellement, la collecte des ordures ménagères selon que l'on habite au centre ville ou en périphérie, s'effectue 6 à 7 fois par semaine. Dans un premier temps, un jour de collecte pour le conteneur chapeau vert sera fixé pour chaque quartier. Ce jour là, les habitants ne sortiront que leur poubelle verte contenant leurs déchets recyclables. Les autres jours de la semaine seront consacrés au ramassage des conteneurs chapeau gris. En fonction des retours d'informations que nous aurons dans les premiers temps de la collecte et des volumes ramassés, il est possible d'envisager deux collectes chapeau vert par semaine. Pour faciliter le travail des usagers, une liste de produits recy-

clables a fait l'objet d'un autocollant qui sera affiché sur le couvercle du conteneur. On y trouvera donc les bouteilles plastiques transparentes (sauf les bouteilles d'huile), les objets métalliques, les boîtes de conserve (pour lesquelles on demandera aux habitants l'effort supplémentaire de les nettoyer), les boissons en boîte métallique ainsi que les papiers, les cartons et les emballages. Déposés en vrac les déchets secs ainsi sélectionnés par les habitants eux-mêmes seront ensuite acheminés vers l'usine de tri qui sera implantée à proximité du dépôt de la SMTU de la Jeune Parque. Le contenu des poubelles grises, quant à lui sera acheminé dans un premier temps vers la décharge du Thôt, puis dans une deuxième phase, vers un centre de compostage qui transformera les nombreuses matières humides et organiques contenues dans les restes de repas, les épluchures, etc., en compost.

Par quel moyen les montpelliérains qui le désirent pourront-ils obtenir des renseignements supplémentaires sur la deuxième poubelle ?

Il nous reste encore 12 à 13 mois avant le démarrage de la phase opérationnelle du Centre de tri. Nous espérons dans l'intervalle avoir accompli un vaste travail d'information auprès des différents publics concernés. Un effort considérable sera entrepris sur le domaine scolaire. Les enfants, on le sait, sont plus particulièrement sensibles aux problèmes de l'environnement et sont moins touchés par nos modes de consommation. Ils possèdent instinctivement le respect de la nature et seront auprès de leurs parents, nos relais les plus efficaces. Un travail d'accompagnement sera donc mené dans les écoles, avec l'aide de plusieurs associations, par le biais de jeux et de matériels pédagogiques. Un bus d'information sillonnera également les quartiers de la ville avec tous les prospectus explicatifs disponibles, et un numéro vert sera mis à disposition du public pour obtenir tous les renseignements complémentaires (05.00.86.44). Nous espérons aussi que les réunions

reux, c'est en accord avec les exigences du public et des consommateurs en matière d'environnement.

Après la distribution des deux poubelles au porte à porte, pendant tout le mois de février, chaque problème sera donc traité individuellement. Nous sommes en pour-parler, actuellement, avec les Syndics d'Immeubles, afin d'affiner la démarche de la collecte au sein des habitats collectifs.

Nous comptons sur chacun pour se transformer en relais d'information.

En 1992, plus de 60 000 personnes se sont déplacées vers les Points de Propreté de la Ville. Sur 120 000 tonnes de déchets récupérés on estime à 40 000 tonnes le potentiel de verre et de papier récupérables, (soit 30 % de la masse globale des déchets). Actuellement, on en est à 1 200 tonnes pour le verre et 1 200 tonnes pour le papier. Ainsi, lentement le geste vert fait son chemin dans les mentalités. Pour arriver aux résultats souhaités, il faut que cet effort se poursuive au bénéfice de tous.



Une large campagne d'information ouverte dans les écoles pour préparer les enfants au geste Demeter. Le tri sélectif est l'affaire de tous

d'informations que nous avons réalisées dans les quartiers de la ville, et qui ont à chaque fois, reçu un public de plus en plus nombreux et intéressé, auront permis de défricher un peu le travail et amorcer le dialogue entre la population et nos services.

A quels types de questions avez-vous eu le plus souvent à répondre ?

Le plus souvent, à des problèmes purement pratiques. "J'habite un immeuble où nous avons des poubelles collectives, comment faudra-t-il procéder ?". "Comment seront distribués les conteneurs ?". "Que faut-il faire dans le cas des vide-ordures ?". "La deuxième poubelle suppléera-t-elle aux Points de Propreté verre et papier ?". "Autant d'interrogations légitimes auxquelles nous espérons avoir répondu le plus clairement possible. Si dans la définition du projet, nous avons tenu à allier les solutions les plus performantes avec un souci de gestion rigou-

MONTPELLIER ECOLOGIE

Chapeau Vert ou chapeau Gris

J'adopte le tri sélectif

N° Vert 05 00 86 44

DEMETER

LE BON GESTE POUR CELLE QU'ON "M"

TRI SELECTIF LA COLLECTE A DEMARRE DANS VOTRE QUARTIER

Collectée depuis le 1^{er} février 1993, la deuxième poubelle permet de démarrer une sorte d'opération "à blanc" du tri sélectif, en attendant l'ouverture, fin 1994, de la première tranche du centre de tri. Dans un premier temps, l'opération concernera uniquement les maisons individuelles et les petits immeubles de quartiers de moins de 9 logements...

PLANNING DE LA COLLECTE

DATE DE DEMARRAGE	N°	QUARTIER	S/QUARTIER	JOUR DE COLLECTE DE LA POUBELLE VERTE
01/02/93	1	La Paillade	- Haut de la Paillade - La Paillade - Celleneuve	Mardi
01/02/93	1A	Les Cévennes	- La Martelle	Mercredi
01/03/93	2	Les Cévennes	- La Chamberte	Judi
01/03/93	2A	Croix d'Argent	- Estanove	Vendredi

LE GESTE VERT CHEZ VOUS

POUBELLE VERTE Produits recyclables	POUBELLE GRISE Le reste des déchets
Bouteilles plastiques Transparentes	Restes de repas - Epluchures
Objets métalliques - Boîtes de conserves Boissons en boîtes	Emballages et films plastiques Briques (lait, jus de fruits, etc...)
Papier - Carton - Emballages papier/carton	Emballages polystyrène - Papier aluminium
	Couches - Déchets divers

Dès le mois de mars, un quatrième point de propreté ouvrira sur la ville dans le quartier de la Martelle. Les montpelliérains disposeront ainsi d'un nouveau centre d'apport volontaire

SECURITY G.S.I. Gardiennage vous propose un vigile maître chien à demeure sur :

- vos chantiers
- vos usines
- vos résidences
- bureaux
- immeubles...

866, avenue Louis-Ravas - Rés. Le Mazet
34080 Montpellier
Tél. 67 61 04 15 - Fax 67 52 30 14

claudes o'sughrue
PHOTOGRAPHIE D'ENTREPRISE
PHOTO AERIEENNE
4 et 6 rue du Vestiaire
34000 Montpellier
Tél. 67 60 44 60
Fax. 67 60 59 17

ETUDE
CREATION
ENTRETIEN
DE VOS
ESPACES
VERTS
Les Paysages du Sud
Les Joncasses - Route de Murviel
34660 COURNONTERRAL
Tél. 67 85 38 00 - Fax 67 85 42 30

ECM
CARRELAGES - FAIENCES
VENTE ET POSE - REVETEMENT
FAÇADES & PISCINES
SOLS SOUPLES - MOQUETTES
Zac Le Versant n°6 - Lot 2
34670 St-BRES
Tél. 67 70 95 11 - Fax 67 70 53 39

BAURES
AU SERVICE DES PROFESSIONNELS
Produits métalliques,
quincaillerie/outillage
Fournitures industrielles,
Chauffage/Sanitaire
mais aussi...
-Cuisine RATIONAL
-Salle de bains
IDEAL STANDARD
21, Av. de Nîmes - Montpellier - Tél. 67 72 45 23

ENTREPRISE DE FAUCARDAGE
HYDRO SERVICES
Nettoyage à la haute pression
Désaiffage - Enlèvement de graffiti
Nettoyage et stérilisation
des bâches à eau et réservoirs sur tour
VAUGUIERES-LE-HAUT - 34130 MAUGUIO
Tél. 67 65 36 41 - 67 65 85 28

MAD TRAVAUX PUBLICS
VENDARGUES FRONTIGNAN
67 70 70 19 67 48 56 36
Terrassement - Voirie - Aire de jeux
Réseaux divers - Dragage - Travaux maritimes

ETEC ETUDES TECHNIQUES
MAITRISE D'OEUVRE ET
COORDINATION DE TRAVAUX
Leader régional de sa profession
INFRASTRUCTURE - BATIMENT - REHABILITATION
ENVIRONNEMENT
21, rue Maurice le Boucher - BP 3560 - 34048 Montpellier Cedex 1
Téléphone : 67 47 93 00 - Fax : 67 69 29 23

SCREG SUD EST
L'ENERGIE D'UNE EQUIPE
Installée dans le département de l'Hérault depuis 1934, **SCREG**, de par son savoir-faire et ses propres techniques routières, propose avec réussite des solutions à vos opérations de voirie, dans le meilleur rapport qualité/prix.

Direction Régionale	Sète	Béziers
Techniparc - Le Millénaire Rue Alfred-Nobel Montpellier Tél. 67 22 20 00	Z.I. Les Eaux Blanches Tél. 67 48 63 14	Z.I. du Capiscol Tél. 67 35 17 10

CONSTRUIRE PARTOUT OÙ BAT LE CŒUR DE VILLE

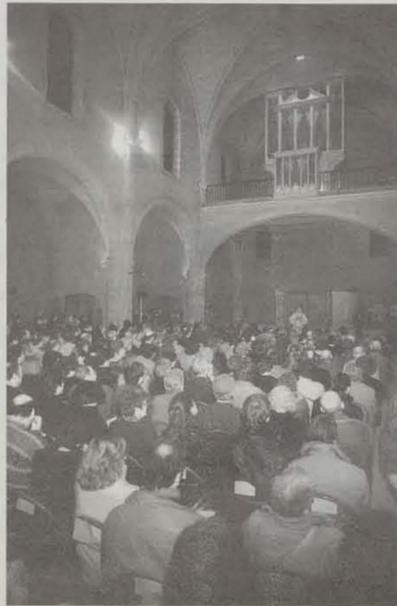
LE THELEME SABELAIS	LE PARNASSE	OPALINE ARCEAUX
ARPEGES ANTIGONE	LE VILLAGE AUX PIVOINES AIGUELONGUE	LE CARIGNAN POMPIGNANE

67.64.68.64 **COPRA** LANGUEDOC-PYRENES
L'ART DE CONSTRUIRE SA REGION

MERIDIONALE
CIRMA GRAND SUD
Méditerranée de travaux - Immeuble Le Triade - B.P. 1187
215, rue Samuel-Morse - 34009 Montpellier cedex 01 - 67.64.44.40

Peinture - Papiers peints - Revêtements sols et murs
François Toledo
18, route d'Agnac
34690 FABREGUES
67 85 10 97

FLASHBACK



Concert inaugural de l'Orgue de l'Eglise des Dominicains, le dimanche 10 janvier 93



Inauguration du square Planchon réhabilité "dans l'esprit" de l'art paysager du 19^e siècle, le 16 janvier



Première naissance à la nouvelle Maternité, le 14 janvier dernier



Christophe Morales, Conseiller Municipal et Bernard Michel, Adjoint Délégué à la Vie Economique, inaugurent les Halles Laissac rénovées aux côtés de Françoise Hesse, Présidente de l'Association des Commerçants le 9 janvier



Plus de 4000 repas offerts aux clubs du Troisième Age, les 6, 7 et 8 janvier derniers au Zénith de Montpellier



Les Professeurs Pujol et Lamarque, Mme Margulis lors de la remise des diplômes Honoris Causa de l'Université organisée à Grammont le 20 janvier



8 janvier : cérémonie traditionnelle des voeux de la Municipalité à la population, au Corum



Georges Frêche et Michel Zucarelli posaient, le 19 décembre dernier, la première pierre du Pont Jean Zucarelli, reliant Antigone aux Consuls de Mer

VIENNEN
DE PARAITRE

PROFESSIONNELS,
PARTICULIERS

Le numéro hors-série 1993 de

L'IMMOBILIER

est en vente dans tous les kiosques,
ou par courrier
en utilisant le coupon ci-contre

Découpez ce bon et retournez-le à
SEDIP - Parc-Club du Millénaire - Bt 17.01
1025, rue Henri-Becquerel
34036 MONTPELLIER CEDEX 1

Je désire recevoir exemplaire(s) du numéro hors-série.
Je règle 45 F x exemplaire(s) par
Chèque bancaire Chèque postal
(Libellez votre chèque à l'ordre de SEDIP)

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
Ville :

Cette année encore, le plus grand des administrateurs
s'est fait tout petit pour mieux vous servir.



le Colbert
RÉPERTOIRE DES ADMINISTRATIONS
DE L'HERAULT

JEAN-BAPTISTE COLBERT (1619-1683), surintendant des bâtiments, contrôleur des finances, secrétaire d'état à la maison du roi, exerça son activité dans tous les domaines de l'administration publique. COLBERT favorisa le commerce, multiplia les manufactures d'Etat et réorganisa les finances, la justice et la marine.
Aujourd'hui, ce grand homme, père de l'administration moderne, se fait tout petit pour mieux vous servir...
LE COLBERT, répertoire des administrations et des grands services publics de l'Hérault, est un outil de travail indispensable. Sous une forme claire, sobre et fonctionnelle, il vous permet de communiquer efficacement avec les administrations du département de l'Hérault.
Par la somme d'informations classées judicieusement, LE COLBERT vous évite des recherches et démarches fastidieuses. Il vous indique :
- les lignes téléphoniques directes du Secrétariat
- le nom des décideurs
- les statuts de l'ensemble de la fonction publique
- et de nombreux renseignements utiles pour vos affaires ou votre travail.
Sur votre bureau, chez vous, à la place de choix qui lui revient, LE COLBERT vous servira, comme le grand ministre servit son roi, avec précision, sérieux et efficacité.

Commandez-le dès aujourd'hui,
il vous servira toute l'année.

Nom :
Société :
Adresse :
Code Postal : Ville :

Je désire passer commande dès aujourd'hui de exemplaires du COLBERT 1993

Je vous envoie maintenant la somme de 390 F par exemplaire,

soit 390 Frs x = Frs, + 20 F de port

Par CCP MANDAT LETTRE CHEQUE BANCAIRE
à l'ordre de:

SEDIP COMMUNICATION LANGUEDOC-ROUSSILLON
Parc-Club du Millénaire - 1025, rue Henri-Becquerel - Bt 17;01
34036 MONTPELLIER Cedex 01 - Tél. 67 64 64 90 - Fax 67 65 30 97

D O S S I E R

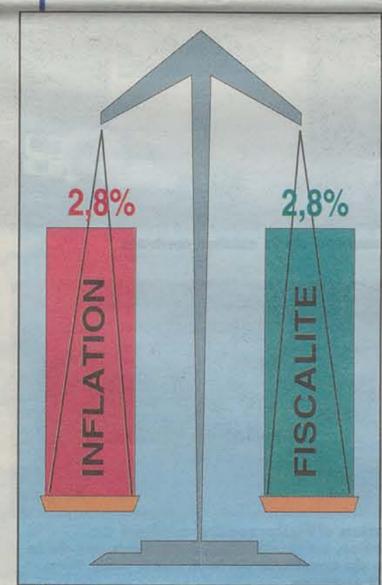
LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 1993

Un sou égal
un sou. Plus que
jamais le budget
1993 se fait
l'écho de notre
volonté de
rigueur dans
la gestion des
deniers de la
ville, et ménage
le porte-monnaie
du contribuable.
L'impôt cette
année ne dépasse
pas l'évolution
prévue de
l'inflation soit
2,8%. Nous
continuons
toutefois à
investir avec
sagesse mais
dynamisme pour
équiper la ville
et les quartiers.

Les actions
financées au
budget 1993 en
fonctionnement,
comme en
investissement
répondent à
deux priorités
de la politique
municipale :
la solidarité
et l'écologie.

Nous
confirmons ainsi
notre refus d'une
ville à deux
vitesses en
mettant tout en
œuvre pour que
"Montpellier
Technopole"
soit aussi
"Montpellier
Cité Cœur".

Georges Frèche
Député-Maire
de Montpellier



**LES TAUX
D'IMPOSITION NE
DEPASSERONT
PAS L'INFLATION**

**DAVANTAGE
DE SERVICES
RENDUS A
LA POPULATION**

**SOLIDARITE,
ECOLOGIE ET
EQUIPEMENT
DES QUARTIERS**

SECTION DE FONCTIONNEMENT: 1069 MF

SECTION D'INVESTISSEMENT: 355 MF

DAVANTAGE DE SERVICES RENDUS A LA POPULATION POUR DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT MAITRISEES

La qualité de la gestion de l'administration permet, sans alourdir la charge budgétaire et en respectant la priorité de solidarité, d'améliorer encore le niveau de service rendu.



Renforcer la solidarité en développant les services de maintien à domicile pour les personnes âgées

Les dépenses de fonctionnement du budget 93 s'élèvent à 1069 MF (hors frais financiers). Ces dépenses représentent des services rendus aux montpelliérains. A Montpellier, comme dans toutes les grandes villes, en effet, l'évolution de la société et du mode de vie ont provoqué une demande de services importante, mais aussi de plus en plus diversifiée provenant de secteurs particuliers de la population. En 1993, de nouveaux services sont offerts à la population, confirmant les priorités de la Municipalité.

dernières années et qui vont bien au-delà des missions traditionnelles en matière de réglementation, voire ou enseignement primaire. Les montpelliérains disposent ainsi aujourd'hui de services très diversifiés : la ferme pédagogique au zoo de Lunaret pour les enfants qui ne connaissent pas la vie à la campagne ; le Centre de Ressources de la Paillade ; les ludothèques ; le service d'information jeunesse rue Maguelone ; la carte-jeune pour faciliter pendant les vacances l'accès aux loisirs, au sport, à la culture ; la médiathèque,

pour l'aide aux jeunes en recherche d'orientation ou d'emploi...

UNE CHARGE MAITRISEE GRACE A UNE GESTION RIGOREUSE ET A UNE ADMINISTRATION RENOVEE

Pour tous ces services rendus, y compris ceux qui seront ouverts en 1993, les dépenses de fonctionnement passent de 1013 MF à 1069 MF soit une augmentation minime de 5,5%. C'est possible grâce aux méthodes de gestion mises en place. D'une part, les services municipaux ont profondément évolué pour répondre aux nouveaux besoins de la population dans les meilleures conditions de qualité et de coûts : une structure d'organisation par mission a été mise en place, accompagnée de la décentralisation des responsabilités. D'autre part, chaque fois que cela est possible il est opéré un redéploiement du personnel



Pratiquer, à son niveau, l'activité sportive de son choix avec "Place au Sport"

On relève entre autres :

- augmentation de la subvention au C.C.A.S. qui passe de 30 MF en 1991 à 35,9 MF en 1993, soit 36,3 % ;
- augmentation de 10 % des subventions aux associations qui oeuvrent dans le domaine de la solidarité ;
- ouverture en avril 1993 de la Maison pour Tous La Martelle ;
- ouverture de trois groupes scolaires et d'une école maternelle : groupe scolaire Garrats, Cité Mion, école maternelle, Blaise Pascal ;
- ouverture de trois restaurants scolaires, trois haltes-gardiennes (La Martelle, Lemasson, Antigone), et une crèche ;
- une nouvelle piscine pour les quartiers Paul Valéry, Chamberte, Val de Croze, Montpellier-Village ;
- l'aménagement du Parc de Méric. Ces nouveaux services s'ajoutent à tous ceux qui ont été mis en place au cours des



Un accueil et une animation de qualité pour les enfants, à l'école, et en dehors des heures de classe

discothèque, vidéothèque, artothèque ; les bibliothèques de quartiers ; des lieux d'exposition pour les arts plastiques (Carré Sainte-Anne, Pavillon du Musée Fabre) ; les maison pour tous dans les quartiers ; le service aux associations ; la police municipale ; l'Age d'Or ; les services de maintien à domicile des personnes âgées (soins, portage de repas, télé-alarme) ; Place au Sport ; la P.A.I.O.

pour faire fonctionner les nouveaux services. Un chiffre illustre et confirme l'efficacité de la gestion municipale : le ratio des dépenses de personnel, c'est-à-dire la part des dépenses de personnel dans l'ensemble du budget de fonctionnement de la ville, est maintenu au dessous de 38 % alors qu'il est de 45 % pour la moyenne des grandes villes.



1 MF pour l'aménagement des Centres de loisirs. Ici, le centre Astérix de Grammont



Rénovation de la cuisine centrale



Création d'équipements culturels de quartier, en particulier aménagement de la salle de spectacle de la Maison pour Tous Léo Lagrange



Création de la Maison pour Tous André Chamson à la Martelle intégrant une halte-garderie, un club de 3ème Age et une mairie-annexe



7,8 MF pour aménager des espaces verts, dont le parc Azéma ci-dessus



Outre la construction d'écoles neuves aux Garrats et à Blaise Pascal, reconstruction des classes de l'école Cité Mion



Construction d'une nouvelle piscine pour les quartiers Paul Valéry, Chamberte, Val de Croze, Montpellier-Village, Estanove, Pas du Loup



Aménagement de gymnases et de terrains de sport dans les quartiers. Ci-dessus, le gymnase des Arts sera rénové

PRIORITE A LA SOLIDARITE, L'ECOLOGIE ET L'EQUIPEMENT DES QUARTIERS

Le programme d'investissement 1993 illustre le respect des priorités politiques de la Ville et la poursuite de l'effort d'équipement avec un financement harmonieux.

Les hypothèses de financement proposées permettent de fixer la capacité d'équipement à hauteur de 355 MF pour 1993. Le montant des équipements (hors Corum) passe donc de 280 MF en 1990 à 341 MF en 1992 et 355 MF en 1993. Les investissements inscrits au budget 1993 s'inscrivent dans la continuité, tant du point de vue de la maîtrise de la gestion que de la mise en oeuvre des priorités.

RENFORCEMENT DES SOLIDARITES COMMUNALES

Montpellier cité-cœur se mobilise pour faire avancer la solidarité. Au programme 93 :

- rénovation des crèches Louise Guiraud,



Crèche Louise Guiraud

Cléonice Pouzin ; la création d'une halte-garderie Antigone-Coupole : 1,2 MF ; - rénovation de la cuisine centrale : 8 MF ; - aménagement des centres de loisirs, Astérix à Grammont, à l'école du Petit Bard et à l'école Blaise Pascal : 1 MF ; - versement de subventions à l'OPAC au titre du logement social pour les résidences Blaise Pascal et Consuls de Mer : 5,1 MF ; - augmentation de la subvention au Centre Communal d'Action Sociale de 12 % : 32 MF en 1992, 35,9 MF en 1993 ; - poursuite de l'action en faveur des jeunes tant dans le cadre du Conseil de Prévention de la délinquance que de la P.A.I.O.

ECOLOGIE ET PATRIMOINE

- poursuite de l'aménagement des pistes cyclables : 3,7 MF ;



Poursuite de la réhabilitation du Peyrou

- 7,8 MF destinés aux espaces verts et en particulier à l'aménagement de trois parcs (Sainte-Odile, Bagatelle, Azéma) et à l'aménagement des squares (Boussinesq/Benjamin Milhaud, Méditerranée, Tour des Pins ;
- poursuite du programme d'économie d'énergie : 4,1 MF ;
- poursuite du programme de réhabilitation des façades dans l'Ecusson : 3 MF.

CONTINUER A EQUIPER LES QUARTIERS

Equipements culturels, scolaires, sportifs participent à l'animation et au bien-vivre dans les quartiers parce qu'à Montpellier "chaque quartier est un village, et chaque visage est un nom".



Equipements culturels de quartiers : 20 MF dont 8 MF pour la création de la bibliothèque pour le quartier Lemasson Mas Drevo ; 3 MF pour l'aménagement de salles de spectacles (Salle Triolet/CROUS, locaux pour le JAM, salle de spectacle de la Maison pour Tous Léo Lagrange) ; 1,3 MF pour l'aménagement de la bibliothèque centrale et des bibliothèques annexes.

Equipements scolaires : 35 MF comportant la construction du groupe scolaire Garrats, de la maternelle Blaise Pascal et la reconstruction des classes du groupe scolaire Cité Mion. Ce budget prévoit également l'aménagement de cours de récréation, et la rénovation des chaufferies des écoles.

Equipements sportifs : 38 MF avec notamment la rénovation indispensable du centre nautique de la Paillade et la construction de la piscine Paul Valéry (11,2 MF). Sont prévus également l'aménagement des gymnases Couderc, Achille, Les Arts, etc., et la rénovation de terrains de sports au complexe de Grammont.

REALISATION DE GRANDS EQUIPEMENTS SPECIFIQUES

En 1993, le dynamisme de la Ville continuera à se manifester à travers la réalisation de grands équipements spécifiques : - aménagement du Centre Chorégraphique Dominique Bagouet. Première tranche, 6 MF de francs ; - aménagement du Centre d'Art Contemporain indispensable pour accueillir la Collection Lambert. 12 MF de francs ; - déménagement de la Médiathèque à Antigone aux Echelles de la Ville. 10 MF de francs ; - des opérations de grande voirie, pour 42 MF (déviation de Juvignac, diffuseur Rondelet, Avenue Pierre Mendès-France) ; - participation de la Ville pour la construction de la Faculté de Droit. 15,8 MF. Tous ces travaux, naturellement, dynamiseront particulièrement le secteur sensible des bâtiments et travaux publics et favoriseront la création d'emplois dans ce secteur.



42 MF pour les grandes opérations de voirie

UNE BONNE SANTE FINANCIERE

La bonne santé financière de Montpellier se mesure essentiellement par sa capacité à dégager un autofinancement net suffisant pour limiter le recours à l'emprunt.

L'épargne brute obtenue par la section de fonctionnement (les recettes moins les dépenses de fonctionnement) constitue l'autofinancement auquel s'ajoutent les recettes propres de la section d'investissement et l'emprunt pour définir le niveau de l'investissement possible. C'est donc le niveau d'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement, associé à une politique de gestion maîtrisée de la dette, qui permet d'assurer un bon niveau des dépenses d'investissement.

Le maintien d'un autofinancement élevé depuis plusieurs années, et notamment en 1992, laisse aujourd'hui une bonne marge de manoeuvres malgré un contexte économique peu favorable. En effet, l'épargne brute dégagée par la section de fonctionnement en 1992 a permis :

- de financer la charge de la dette, mais aussi de rembourser par anticipation un emprunt de 45 MF, et d'alléger ainsi la charge de la dette future ;
 - d'autofinancer les dépenses d'équipement, et donc de limiter le recours à l'emprunt à 75 MF.
- Grâce à ces bons résultats de 1992 l'équilibre du budget 1993 est assuré. Ainsi l'épargne brute dégagée par la section de fonctionnement s'élève à 213 MF, et l'autofinancement, après remboursement de la dette, à 104 MF.

UNE BONNE GESTION DE LA DETTE

La courbe des évolutions comparées des dépenses d'équipement brut et des emprunts réalisés depuis 1977 prouve, d'une part, que le recours à l'emprunt a toujours été limité, d'autre part, que le recours annuel à l'emprunt est depuis 1989 inférieur au niveau de 1977. (cf. tableau 1).

Le recours à l'emprunt pour financer les

équipements est indispensable, encore faut-il le maîtriser. C'est ce que la Ville a su faire depuis 15 ans : les programmes doublent de 1977 à 1992 alors que, dans le même temps, le programme annuel d'emprunt diminuait de moitié. Le niveau exceptionnel des dépenses d'équipement atteint de 1988 à 1990 est lié à la construction du Corum.

En 1992, allègement de la dette par remboursement anticipé et recours limité à l'emprunt liés à une gestion active de la dette permettent pour la première fois à la Ville de Montpellier de diminuer simultanément :

- le stock de la dette qui passe de 1724 MF à 1642 MF ;

- la charge de l'annuité qui passe de 285 MF à 272 MF.

C'est dans ce contexte que le budget 1993 peut présenter une structure équilibrée du financement des équipements avec :

- 1/3 des ressources propres,
- 1/3 d'autofinancement,
- 1/3 d'emprunt.

Ce résultat est acquis avec un programme d'emprunt limité à 114 MF. La bonne santé financière de Montpellier est attestée par l'ensemble des ratios communément utilisés par les autorités financières en particulier le Ministère des Finances (tableau n° 2) et la Trésorerie Générale du Languedoc-Roussillon (tableau n° 3).

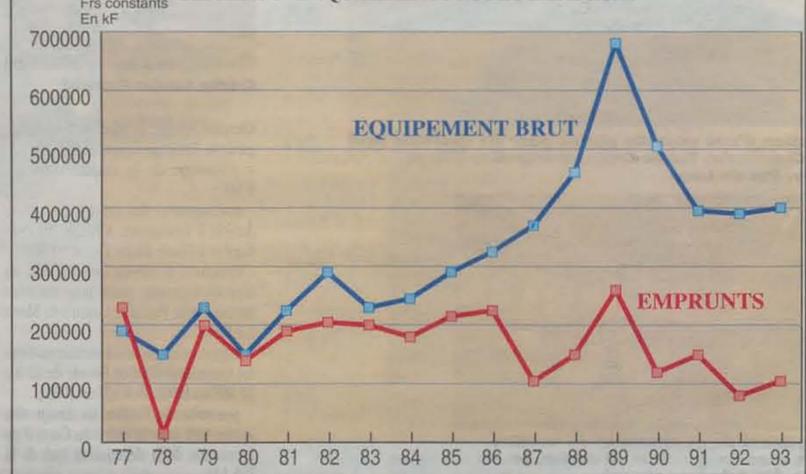
TABLEAU 2 - LES SEUILS DE BONNE GESTION

	EQUILIBRE DU FONCTIONNEMENT	POIDS DE LA DETTE	NIVEAU D'ENDETTEMENT	PRESSION FISCALE
ZONE D'ALERTE				
NIVEAU MOYEN DES COMMUNES	1	20%	3 ans	1
BONNE SITUATION	MONTPELLIER : 0,96	MONTPELLIER : 18%	MONTPELLIER : 2,6 ans	MONTPELLIER : 0,96

TABLEAU 3 - LES CRITERES DE LA TRESORERIE GENERALE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

	ANNUITE DE LA DETTE Recettes de fonctionnement en %	MARGE D'AUTOFINANCEMENT COURANT Epargne dégagée après remboursement des emprunts en F/habitant
MONTPELLIER (prévisions 92)	18%	+ 610 F
Moyenne régionale des villes de + 10 000 hab.	27%	- 126 F
AUDE	24%	- 127 F
GARD	44%	- 1 526 F
HERAULT	20%	+ 318 F
LOZERE	21%	+ 661 F
PYR. ORIENTALES	23%	- 594 F

TABLEAU 1 - L'EQUIPEMENT BRUT ET L'EMPRUNT



LE TAUX D'IMPOSITION NE DEPASSE PAS L'INFLATION

Augmentation de la richesse fiscale de la Ville et limitation des impôts au rythme de l'inflation, caractérisent le budget 93.

STABILITE DES TAUX D'IMPOSITION PAR RAPPORT A L'INFLATION



L'e niveau de l'impôt direct perçu par la Ville dépend de deux facteurs : l'évolution de la richesse fiscale de la collectivité, mesurée par le potentiel fiscal, et l'évolution des taux votés par le Conseil Municipal.

Cela justifie et rembourse très largement les investissements réalisés par la Ville et le District, non seulement en terme d'aménagement sur ces zones, mais aussi de façon plus générale sur la ville pour la rendre plus attractive aux entreprises et à leurs salariés.

LE RETOUR FISCAL DU DEVELOPPEMENT COMMUNAL

Depuis 10 ans, Montpellier connaît une croissance importante de son assiette fiscale. Par ailleurs, l'étude sur le long terme de l'évolution des bases d'imposition à la taxe professionnelle, souligne le dynamisme de l'activité économique à Montpellier, comparé à la moyenne des grandes villes de France. On constate en effet que les investissements réalisés en faveur du développement économique de la ville ont un retour rapide et efficace, et permettent en attirant des entreprises, d'élargir l'assiette de la fiscalité. Le rapport de la Chambre Régionale des Comptes en 1991 constatait cette évolution positive du retour fiscal. A titre d'exemple, on peut constater que les bases de taxe professionnelle sur la zone du Millénaire (hors IBM), sont passées de 13,6MF en 1989 à 61,3MF en 1992, soit une croissance de 350% en quatre ans.

STABILITE DES TAUX D'IMPOSITION PAR RAPPORT A L'INFLATION

Comme le démontre la courbe ci-dessus, l'évolution de l'impôt voté par la Ville est restée conforme à l'évolution du taux de l'inflation constatée depuis 1982.

La Chambre Régionale des Comptes l'a également constaté dans son rapport de 1991 : l'évolution des taux votés, pour la période allant de 1982 à 1990, permet de constater que ceux-ci n'ont connu qu'une augmentation assez limitée puisque, en moyenne annuelle, la progression du taux de la taxe professionnelle ne s'élève qu'à 4,08% et celui de la taxe d'habitation à 4,11%.

Pour cette année 1993, le Conseil Municipal a décidé de suivre l'inflation prévisionnelle retenue sur le budget de l'Etat, soit 2,8%.

Brèves

CHALLENGE INTERNATIONAL DE HAND BALL

Le Challenge International de Montpellier, organisé par le Montpellier U.C. va vivre du 5 au 7 février 93 sa septième édition. Il se déroulera en deux phases. Les demi-finales à Frontignan (5 février 20 h 00) et Agde (6 février 19 h 00). La finale, au Palais des Sports René Bougnol sera organisée le 7 février, de 13 h 45 à 18 h 00. Le "plateau" de cette septième édition sera encore une fois remarquable avec la participation des équipes : France Espoirs ; Dynamo Astrakan (Russie) ; Montpellier HB (France) ; Algérie (Equipe Nationale). Renseignements : 67 79 13 25

Cap Alpha de Montpellier ont développé entre eux des actions de partenariat prometteuses : six visites croisées entre directeurs de CEI ; six stages croisés pour cadre de CEI ; un programme d'identification sélective d'entreprises et de projets innovants et transférables dans chaque site ; mise en place d'un système de messagerie électronique entre les partenaires ; étude et lancement de projets de développement commun, etc. Affaire à suivre.

L'ORCHESTRE A L'HOPITAL

Pour la première fois un concert de l'Orchestre Philharmonique de Montpellier a été transmis en direct dans la chambre des malades des hôpitaux de Montpellier. Il s'agissait du traditionnel concert du nouvel an, donné le 1er janvier à l'Opéra Berlioz au Corum sous la direction de David Robertson. Une manière pour "Montpellier citoyen", l'Orchestre et la Direction du C.H.U. de souhaiter "la bonne année" aux malades.

AU CORUM EN FEVRIER

Le nouveau management : la fin du social ? Colloque organisé par l'association des administrateurs des PTT. 9 au 11 février. Semaine internationale de la vigne et du vin en Languedoc-Roussillon. Manifestation organisée par l'Union Française des œnologues, l'institut supérieur de la vigne et du vin, l'association des œnologues de Montpellier. 500 professionnels sont attendus au symposium et 1000 au colloque. 12 février. M. Jammot à M. le Député-Maire, M. Geneeste à M. Vézinhel, M. Benezis à M. le Député-Maire. 20 février. Concert de l'Orchestre philharmonique de Montpellier. Nuit de gala de l'EAL. 24-26-28 février. Opéra Lohengrin (Wagner). 26-27 février. Etats du rock.

DISPARITION DE PIERRE BOUYERON

Georges Frèche, Député-Maire a exprimé sa profonde émotion à la disparition du Docteur Pierre Bouyeron, Vice-Président du Conseil Général de l'Hérault. "Pierre Bouyeron, originaire du Tarn, a trouvé au Caylar depuis de longues années une patrie d'adoption dont il était devenu un Maire passionné. Elu au Conseil Général dont il fut longtemps Président du Groupe Socialiste, Pierre Bouyeron a toujours manifesté un esprit d'ouverture et un profond attachement à moderniser le département et particulièrement la région du Caylar et du Larzac. Pierre Bouyeron a su être un avocat de la synergie entre les villes et les communes du département (...)"

COOPERATION ANDALOUSIE, BARI, MONTPELLIER

Après plus de six mois d'activités intenses, trois centres d'entreprises et d'innovation au sud de l'Europe, l'EUROCEI de Séville, le BIC puglia sprint de Bari et le CEEL

CINEMA ALLEMAND

- Der Westen Leucht (L'Ouest brille) de Niklaus Schilling 1981/82 - V.O.S.T. 18 février à 20h30
- Maison de Heidelberg
- Aufrecht Gehen - Rudi Dutschke "Spuren" (Marcher debout - Rudi Dutschke "Traces") de Helga Reidemeister 1988 - V.O.S.T. - 19h00
- Amphi F. Université P. Valéry



Question n° 26 : Le stade de la Mosson accueillera le Mondial 98

1. Communication des décisions prises de la dernière séance publique du Conseil Municipal.
2. Informations de M. le Député-Maire.
3. Questions d'actualité municipale : M. Jammot à M. le Député-Maire, M. Geneeste à M. Vézinhel, M. Benezis à M. le Député-Maire.
4. Vote de 80 mesures pour la solidarité élaborées dans le cadre de la concertation sociale : "Pierre Bouyeron, originaire du Tarn, a trouvé au Caylar depuis de longues années une patrie d'adoption dont il était devenu un Maire passionné. Elu au Conseil Général dont il fut longtemps Président du Groupe Socialiste, Pierre Bouyeron a toujours manifesté un esprit d'ouverture et un profond attachement à moderniser le département et particulièrement la région du Caylar et du Larzac. Pierre Bouyeron a su être un avocat de la synergie entre les villes et les communes du département (...)"
5. Débat d'orientation budgétaire pour 1993. Budgets annexes de l'eau et de l'assainissement.
6. Vote du budget primitif de la Ville de Montpellier pour 1993, budget général et budgets annexes de l'eau et de l'assainissement. (cf. notre dossier pages 11 à 14).
7. Consolidation des comptes. Information.
8. Foncier : dans le cadre de la réalisation du deuxième axe prioritaire en faveur des transports urbains, le District cède gratuitement à la Ville de Montpellier le sol des voies du lotissement "HLM Languedoc-Méditerranée" : rue des Volubilis, rue des cyclamens, rue des Fuchsias, partie de la rue des Pensées.
9. Modification de la délibération du 26 octobre 1992 concernant l'acquisition du terrain nécessaire à la construction de l'école du Petit-Bard-Les Garrats (groupe scolaire prévu au budget 93).
10. Cession gratuite à la Ville d'un terrain appartenant à la Région, en vue de la mise à l'alignement de la rue de Saint-Priest.
11. Convention EDF-GDF/Ville mettant à disposition d'un terrain situé Avenue Maréchal Leclerc pour l'implantation d'un poste de détente de gaz qui viendra s'accoler au poste électrique déjà existant.
12. Retrocession d'un terrain par l'OPAC à la Ville pour l'extension du gymnase des Beaux-Arts (Opération prévue au budget 93).
13. Cession par la Ville à la SERM de terrains situés rue des Mares.
14. Rectification du périmètre de la ZAC Parc Agropolis III (une erreur matérielle avait exclu du premier périmètre, une parcelle).
15. Zone industrielle des Prés d'Arènes. Vente à la SCI La Bonoise de la parcelle OM16 (partie).
16. Dénomination du square situé à l'angle des rues Gabriel Buchet et Benjamin Milhaud : "square des Arceaux". Ce square sera réaménagé en 1993.
17. Opération Demeter. Création d'une aire de compostage pour déchets verts (tonde des pelouses, feuilles mortes, tailles de haie, résidus d'élagage), en continuité du centre horticole de Grammont. Demande de subvention auprès de l'ADEME et des collectivités locales (Région, Département, District).
18. Ferme pour enfants de Lunaret : projet de convention avec la Caisse d'Allocations Familiales pour le centre de loisirs sans hébergement, permettant à la Ville de bénéficier d'une aide sous forme de participation par journée enfant. Elaboration d'un règlement intérieur de la ferme.
19. Actualisation de la convention de fonctionnement, passée en 1987, entre la Ville et l'Association "Jouons en Ludothèques".
20. Rénovation du centre nautique de la Paillade : adoption du projet, marché de maîtrise d'œuvre, mise en appel d'offres restreint.
21. Aménagement du Chai du Mas de Tourzey en salle polyvalente adaptée à la pratique de certains sports (basket, tennis de table...). Appel d'offres et demandes de subventions.
22. Dénomination des nouvelles installations sportives du centre ville : piscine "Henri Pitot", gymnase "Peyrou", salle de quartier "Guillaume de Nogaret".
23. Création d'un terrain de football dans le quartier La Rauze - St Martin.
24. Construction d'un dojo Palais des Sports René Bougnol : transfert du marché Veranda Sud à M. Garulo.
25. Confirmation de la candidature de Montpellier comme site d'accueil pour l'organisation de matches liés à la Coupe du Monde 1998 : présentation de l'avant projet sommaire, du plan prévisionnel de financement, et demande de subventions pour les travaux du stade de la Mosson.
26. Restructuration de la cuisine centrale qui produit actuellement 1 400 000 repas par an.
27. Construction d'un groupe scolaire ZAC Blaise Pascal : 4 maternelles, 6 primaires et leurs locaux annexes, un restaurant scolaire et un centre de loisirs.
28. Dénomination de voies dans le quartier de la Paillade : rue Pierre Beghin, Allée Lionel Terray, Allée Louis Lachenal. (nom des 3 alpinistes français conquérants de la face sud de l'Annapurna et disparus en montagne).
29. Route de Ganges. Desserte eaux usées SCI Trifontaine. Appel d'offres.
30. OPAC. Construction de la 2^e tranche de la résidence François Mireur. (58 logements). ZAC des Consuls de Mer Port Marianne. Emprunt de 19 128 679 francs. Garantie complémentaire de la Ville pour un montant de 528 679 F.
31. Travaux de mise en conformité de la Tour d'Assas à la Paillade. Garantie de la Ville à l'OPAC pour un emprunt de 3 800 000 F.
32. Création d'un marché de plein air Place du Nombre d'Or à Antigone, les mercredis et samedis. (jours fériés et jours de manifestations organisées par la Ville exclus). Ce marché se tiendra l'après-midi et sera réservé aux commerçants "non alimentaires".
33. Création d'un poste de Directeur-Adjoint de la Communication chargé plus particulièrement de la coordination de l'information entre différents établissements publics montpelliérains tels que District, OPAC..., et la Ville.
34. Régime indemnitaire des agents des filières Culturelle et Sportive.
35. Régime indemnitaire des agents de la filière Médico-Sociale.
36. Conseil de District de l'agglomération de Montpellier : M. Couderc, représentant de la ville de Montpellier est remplacé par M. Soulas.

MERCI

1- Bernard Barataud, Président de l'Association Française contre les myopathies à Georges Frêche : "...Au lendemain du sixième Téléthon, je tiens à vous remercier pour le soutien et l'aide logistique que la Ville de Montpellier nous a accordés. Mes collaborateurs ont trouvé auprès de votre équipe et de vos services techniques compréhension et compétence. Les montpelliérains se sont montrés enthousiastes et généreux et ont contribué pour une part au succès de cette grande manifestation de solidarité. Qu'ils en soient tous remerciés ! Toutes les bonnes volontés ont permis que le Téléthon 92 batte tous les records : record de solidarité, record de mobilisation, record de dons..."

Grâce aux dons recueillis cette année, les équipes de recherche vont pouvoir achever l'établissement de la carte du génome humain et sont d'ores et déjà engagés avec force et conviction dans la mise au point de thérapies adaptées..."

2- Josiane Criscuolo, présidente du GIHP à Georges Frêche : "...votre lettre en date du 4 décembre 1992 relative à l'animation de l'opération "Je donne un jouet", nous est bien parvenue et nous vous en remercions de tout coeur. Sachez que votre action, en faveur des enfants transportés par le GIHP m'a profondément touchée. Nous transmettons immédiatement cette information aux familles concernées..."

Nous vous renouvelons notre profonde gratitude pour le soutien permanent que vous voulez bien nous accorder..."

VISITES GUIDEES DE L'OFFICE DU TOURISME MOIS DE FEVRIER

Mardi 9 : La cathédrale St Pierre et le gothique méridional

Vendredi 12 : La pharmacie et la faïence

Mardi 16 : Les Giral, une dynastie d'architectes montpelliérains

Mardi 23 : Davilier et Levesville : deux architectes à Montpellier

Jeudi 25 : Visite conférence : Histoire de la communauté juive

Départ des visites à thèmes : 14h30 - Triangle bas - Réservations : 67.58.67.58

FEVRIER A LA MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

Dimanche 7 février 1993 à 8h00 ou 9h00 selon le lieu de R.V. Sortie en mer (oiseaux marins) 8h00 à l'USTL ou 9h00 à Palavas, quai Michaël G.R.I.V.E. 20 F, gratuit pour les membres.

Mardi 9 février 1993 à 18h00 Chaud et froid sur Antigone devant le Polygone A.P.I.E.U. avec le service Energie de la Ville et la SERM gratuit.

Samedi 13 février 1993 à 14h30 Les oiseaux de l'étang de Thau Devant la station de lagunage à Méze A.P.I.E.U. gratuit.

Mercredi 17 février 1993 à 18h15 Leçon de choses : Les escargots Maison de l'Environnement de Montpellier

gratuit. Inscription souhaitable.

PASSAGE DU MAMMOBILE FEVRIER 1993

Lundi 1^{er} - 8h-18h Lemasson Boulevard Pedro de Luna devant le marché

Samedi 20 - 9h-18h St Martin Parking Géant Casino

Lundi 22 - mardi 23 - mercredi 24 - jeudi 25 - 8h-18h St Martin - rue Jean Vachet, devant la tour St Martin

Vendredi 26 - 10h-18h Comédie Journée portes ouvertes - Esplanade

Samedi 27 - 9h-16h St Martin - rue Jean Vachet, devant la tour St Martin

UN TOIT POUR LES SANS LOGIS

La vague de froid, qui a touché notre région en janvier, a amené la Ville et le C.C.A.S., en liaison avec le Directeur Général du CHR à prendre des mesures supplémentaires pour offrir aux personnes sans domicile fixe de nouvelles possibilités d'hébergement. En cas de saturation des structures habituelles (l'Avitarelle en particulier), le pavillon 24 de la Colombière ainsi que les locaux de la clinique de l'Aiguelongue dont les services ont été transférés à l'hôpital Arnaud de Villeneuve, pourront être transformés en centre d'hébergement.

L'association O.E.B. recherche pour eux, des familles qui puissent les accueillir durant leur séjour de 19 nuits et petits déjeuners, en hôte payant (1700 F). Cet accueil permettra un échange et le perfectionnement de la langue française. Ces ingénieurs auront des cours de langue le matin, au Centre Saint-Guilhem, 4 rue Abbé Montels à Montpellier. C'est pourquoi l'association recherche des familles les plus proches du centre ville. Les stagiaires prendront leurs repas à l'extérieur.

Toute personne intéressée est priée de s'adresser soit par écrit : O.E.B. Centre Saint-Guilhem, 4 rue Abbé Montels, 34000 Montpellier, soit par téléphone au 61.23.48.83 ou par fax au 61.21.93.81.

En cas d'urgence, ou pour signaler une personne en détresse, vous pouvez téléphoner à l'Avitarelle (après 18h) au 67.52.71.92 et au 67.65.58.26, ou au C.C.A.S. (avant 18h) - au 67.14.57.57.

"LE NOUVEAU SAINTE-ANNE"

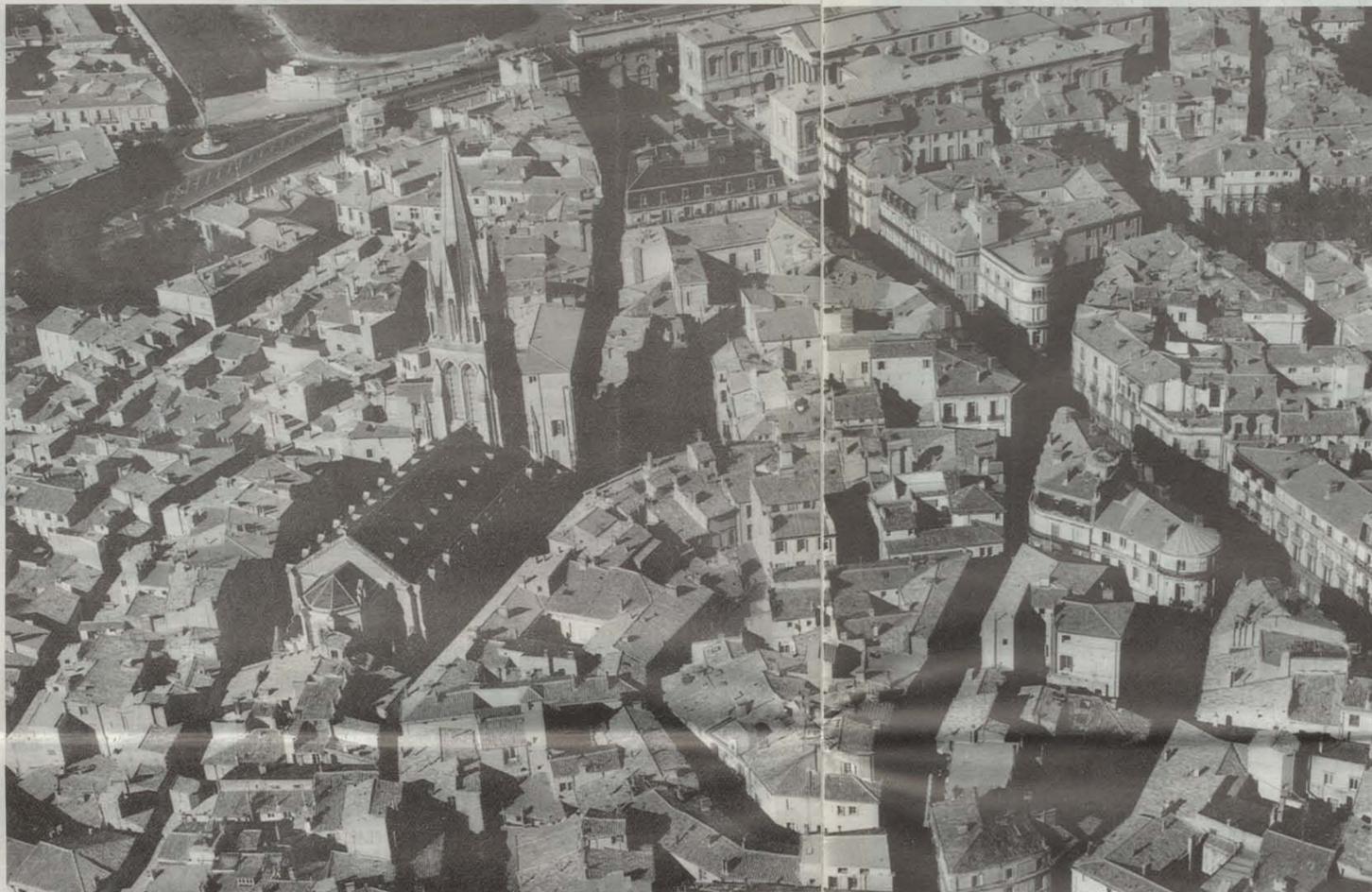


Photo : O'Sughrue

Blotti au pied de l'orgueilleuse flèche de l'église, le quartier Sainte-Anne, après quelques années d'assoupissement, est en train de connaître un nouveau réveil. Visite guidée d'un quartier médiéval en pleine évolution.

Le quartier Sainte-Anne est un des quartiers les plus attachants et les mieux identifiés de Montpellier.

Après avoir connu une longue période de déclin, il est aujourd'hui en train de reconquérir ses lettres de noblesse grâce à une politique dynamique de revitalisation engagée par la Ville, les commerçants et les artisans, en liaison étroite avec les habitants.

Bâti au XI^e siècle autour de l'Eglise St Firmin, détruite au XVI^e siècle, ce noyau urbain médiéval a connu une activité intense. On y trouvait, outre le tribunal, de nombreux commerçants et artisans : drapiers, teinturiers, travailleurs du chanvre...

Au XIX^e siècle, le quartier est ceinturé par les grandes percées urbaines, les rues Foch et St Guilhem intra-muros, le boulevard Ledru-Rollin créé au pied de la commune clôture à l'emplacement de l'ancien fossé de la ville.

Couronné de l'orgueilleuse flèche du clocher de l'église Ste Anne, édifiée également au XIX^e siècle, le quartier conserve jusque dans les années 50 une structuration sociale et une physiologie villageoise très caractéristiques.

La population y est numériquement importante et la vie sociale animée. Tous les rez-de-chaussée d'immeubles sont occupés par un réseau dense de commerces de proximité et d'échoppes d'artisans. Entre les îlots bourgeois du haut (autour du site de St Firmin), et les ruelles populaires du bas (Valfère), la place Sainte-Anne exerce de façon fédératrice sa vocation de centre du quartier. A partir des années 60, le quartier Sainte-Anne subit les mêmes évolutions que le reste de l'Ecusson : perte de population et déclin des activités traditionnelles. Un peu figé dans son isolement villageois, le quartier reste à l'écart des processus de reconquête par le commerce de luxe ou le tertiaire qui touchent des secteurs prisés du centre ancien. Le quartier,

coupé du reste de l'Ecusson par le tracé des voies urbaines du XIX^e siècle qui modifiait les circulations traditionnelles, se replie sur sa trame médiévale. Dans les années 80, seuls le Conservatoire de Musique, un groupe scolaire et quelques restaurants assurent une certaine animation.

En collaboration avec les habitants du quartier, et en particulier l'Association du Nouveau Sainte-Anne présidée par M. Maimaran, la Ville et les Chambres Consulaires de Montpellier ont décidé de redonner vie au quartier Sainte-Anne. Les actions engagées dans le cadre de diverses procédures touchent des secteurs variés :

- amélioration de l'environnement et du cadre de vie ;
- valorisation et renforcement de la dimension culturelle ;
- revitalisation de la structure commerciale ;
- réhabilitation du patrimoine bâti.

AMENAGEMENT PIETON DE LA PLACE SAINTE-ANNE ET DE LA PLACE DU PETIT SCEL

Cet aménagement de qualité réalisé en 1992 pour un coût total de 5 MF constitue la première action de revalorisation du quartier. Fontaine, plantations - en parti-



Les premières opérations de ravalement de façades, l'aménagement de la Place Sainte-Anne et du Petit-Scel ont déjà complètement transformé l'image du quartier

TRANSFORMATION DE L'EGLISE SAINTE-ANNE EN LIEU D'ANIMATION CULTURELLE

Cette action intégrée au protocole d'accord passé entre la Ville, l'Etat et les Chambres Consulaires a été réalisée en 1991. Son objectif : servir de locomotive au projet de revitalisation économique du quartier.

"L'Eglise Sainte-Anne est un élément structurant du quartier. Sa réhabilitation et sa transformation en lieu d'animation des activités culturelles et artisanales doivent jouer le rôle de catalyseur du développement économique. Le rayonnement attendu de ce nouvel équipement devrait attirer un nombre important de visiteurs et donc permettre de créer des conditions favorables à l'installation d'activités artisanales et commerciales liées aux métiers d'art".

Le pari semble en bonne voie d'être tenu ! Depuis son ouverture en novembre 1991, le Carré Sainte-Anne a déjà reçu de nombreuses expositions d'artistes et plus de 40.000 visiteurs passionnés d'art.

La salle d'exposition qui occupe toute la nef, soit 650m², est gérée par la Direction des Affaires Culturelles de la Ville. Elle accueille des expositions organisées par la ville, l'Association du Nouveau Sainte-Anne, ou organisées en liaison avec des festivals ou des associations subventionnées par la Ville. Cette opération a pu se faire bien entendu grâce à l'Evêché : l'église désaffectée a été désacralisée mais une petite chapelle a été conservée. Le coût pour la Ville de l'aménagement du Carré Sainte-Anne s'élève à 4,8 MF.



40 000 visiteurs ont déjà admiré le "Carré Sainte-Anne"



REVITALISATION DES ACTIVITES COMMERCIALES ET ARTISANALES

Une convention commerce-artisanat, signée en 1992 par la Ville, l'Etat, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier, la Chambre des Métiers de l'Hérault prévoit d'encourager l'installation de métiers d'art dans le cadre du projet "Archipel des métiers d'Art" mis en place par l'Etat. Françoise d'Abunto, Conseillère Municipale déléguée suit le dossier pour la Ville.

D'ores et déjà, quelques commerces et ateliers d'art sont installés : luthier, galerie de peinture, bijoutier. Il existe aussi à l'heure actuelle des demandes de logements et d'ateliers dans le quartier de la part d'artistes. La Ville souhaiterait en particulier que se développent dans ce quartier qui abrite le Conservatoire de Musique, des métiers liés à la "facture instrumentale".

Dans le cadre de la convention, la Ville et les Chambres Consulaires sollicitent des subventions auprès du Ministre du Commerce et de l'Artisanat pour un certain nombre d'actions : aménagement des espaces publics et du Carré Sainte-Anne, réalisation d'études préopératoires ; mise à disposition d'atelier-relais à titre provisoire pour les artisans ; campagne de mise en valeur et de rénovation des devantures ; opérations de communication ; action de formation des artisans et des commerçants.

UNE OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT

Situé en secteur sauvegardé, le quartier Sainte-Anne compte 1186 logements dont 195 sont vacants. Sans parler d'insalubrité, on constate que 500 logements ne disposent pas d'un niveau de confort aux normes. L'objectif que s'est donné la ville sur ce quartier est de diversifier l'habitat, de maintenir des logements sociaux intégrés, tout ceci dans le cadre d'une réhabilitation de qualité.

L'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) engagée cette année pour embellir les immeubles et rendre les logements plus confortables, doit permettre aux habitants de vivre dans de meilleures conditions. L'impératif est, qu'à terme, tous les habitants, y compris les plus modestes, puissent continuer à vivre chez eux, même si Sainte-Anne devient "un quartier à la mode".

INAGURATION DU MARCHÉ AUX ANTIQUAIRES LE 19 DÉCEMBRE. CHAQUE SAMEDI, UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS POUR LES MONTPELLIÉRAINS

La procédure d'OPAH apparaît comme un instrument privilégié pour permettre une réhabilitation de qualité, tant du point de vue de l'habitabilité que de la qualité architecturale, des logements et des parties communes des immeubles tout en conservant cet impératif social.

Dans le cadre de l'OPAH, les propriétaires peuvent obtenir des subventions publiques de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat. Afin de préserver le caractère social de l'opération et la qualité architecturale, la ville a obtenu de l'ANAH une majoration du taux de subvention pour des logements conventionnés qui passe de 35 à 45 % et la mise en place d'unoyer intermédiaire (35 %).

La Ville, en accompagnement s'engage à une majoration de 10 % de la subvention ANAH pour des logements conventionnés, ce qui amène le taux de subvention à 55 %. Par ailleurs, elle apportera une prime au relogement, une prime pour le ravalement de façade et un fonds de solidarité pour les copropriétaires impécunieux.

Dès cette année, une structure opérationnelle sera mise en place sur le quartier pour monter les dossiers et aider les propriétaires. Toutes ces actions réalisées, en cours, ou projetées convergent vers un objectif : faire du quartier "un Nouveau Sainte-Anne".

8^e NUIT DES GUILHEMS

LES SEIGNEURS DU SPORT



Bernard Py, Montpellier Triathlon, aux côtés de Christian Benezis, Maire-Adjoint délégué aux Sports. Le "Prix Spécial du Jury" pour un champion exemplaire

La nuit des Guilhems n'est pas seulement une belle distribution des prix. C'est une véritable fête où se retrouvent, traditionnellement tous les membres de la grande famille du sport. Du jeu de Quilles au Triathlon, Montpellier la sportive applaudit ses nouveaux seigneurs...

C'est dans un Opéra Berlioz archi-comble, devant les caméras de Télésoleil triomphantes, retransmettant l'émission en direct à tous les câblés de Montpellier et par une parade bleu et blanc des ineffables Majors-Girls que s'est ouverte la 8^{ème} Nuit des Guilhems, le 12 janvier dernier. Une cérémonie organisée par l'Office Municipal des Sports, la Ville de Montpellier et le District, et placée sous le signe de la nouveauté, par le choix du site et des modifications apportées au palmarès. Organisée habituellement au Zénith, la Nuit des Guilhems a profité, en effet, cette année, du cadre superbe de l'Opéra Berlioz et de la haute technicité de ses installations pour inviter tous les représentants du monde sportif montpelliérain et distric - c'était là encore une des principales nouveautés de cette huitième édition - à saluer les lauréats de la saison écoulée. Sans jamais rien perdre de sa convivialité, en faisant alterner palmarès, attractions et documents filmés, la réussite de cette soirée était due pour beaucoup à la qualité de l'organisation, aux enchaînements effectués par les présentateurs Jean Kahn et Christian Detranchant ainsi qu'à l'enthousiasme du public venu en nombre soutenir chaleureusement les nominés. Les récents Jeux Olympiques et paralympiques ont permis, cette année, de rendre un hommage particulier à nos sportifs de haut niveau par le biais d'un "Guilhem Olympique". Quant aux deux Guilhems supplémentaires, récompensant le meilleur club et la meilleure manifestation sportive du District, ils ne faisaient que rappeler les liens étroits et amicaux qui unissent dans un même élan tous les membres de la grande famille du sport.

Au total, ce sont 14 Guilhems de bronze (dont la lourde figurine était cette année l'oeuvre d'un sculpteur montpelliérain, Michel Mazel) qui ont été décernés par un jury composé de 9 membres :

- trois élus (M. Reboah, Conseiller du District, Président de la Commission Culture et Sports; M. Castet, Maire de Jacou; M. Soulas, Conseiller Municipal, délégué aux Relations avec les clubs sportifs de quartier;
- trois membres de l'O.M.S. (M. Jean-

Pierre Roda; Mme Sophie Pascal; M. Jean-François Rame);

- trois présidents de clubs (M. Donnadio, Montpellier Rugby; M. Bilbao, Montpellier Le Crès Tennis de Table; M. Bomon, Montpellier Athlétisme).

En préambule à cette manifestation, et avant le formidable spectacle qui rassemblait les "Black and White Gospels Singers", le groupe de "breakers", M.C.R. de Doug Elkins à la Paillade, les virtuosités classiques et la fougue moderne des ballets d'Anne-Marie Porras et les grâces hispanisantes des virevoltantes Majors Girls, Christian Benezis, Adjoint aux Sports de la Ville, rappela les recettes du succès sportif montpelliérain: "Si à Montpellier le sport se porte bien, nous le devons à la logique de la gestion rigoureuse que nous menons depuis plusieurs années. Gestion des résultats, qui nous permettent aujourd'hui d'évoluer dans 20 disciplines au plus haut niveau. Gestion des hommes, avec un coup de chapeau rendu aux sportifs, bien sûr, mais aussi aux centaines de bénévoles qui oeuvrent dans un élan commun. Gestion enfin, des moyens et des équipements, telle que nous l'appliquons dans tous les quartiers au bénéfice de nos centaines d'associations sportives et leurs milliers de pratiquants, et qui nous permet d'envisager de grands projets comme celui du futur Palais de l'eau et de la Glace, à Grammont, et l'aménagement du Stade de la Mosson, pour le Mondial de Football, en 1998. La Fête du Sport, telle que nous la célébrons au cours de cette 8^{ème} Nuit des Guilhems, récompense donc tous nos efforts communs pour hisser la ville au rang des plus sportives de France. En 1992, quatre de nos clubs évoluaient au niveau européen, souhaitons en voir huit au même niveau en 1993. Bravo au sport d'élite. Mais la priorité que nous avons accordée à la formation, et à l'éducation des jeunes, par le biais de Place aux Sports, qui fête ses dix ans, continue sans cesse de nous offrir les plus belles récompenses. Les initiatives nouvelles de jumelage entre les joueurs des grands clubs et les clubs de quartiers, nous rappellent sans cesse que la passion sportive se transmet comme un flambeau. Et ne nous privons jamais, à en admirer briller la flamme. Vive le sport, vive Montpellier. Vive la Nuit des Guilhems..."



M. Léonardi, Directeur de l'Ecole La Martelle, récompensé avec ses élèves pour la meilleure association sportive des écoles primaires



Le Collège des Aiguerelles et son chef d'établissement, M. Chastaing, reçoivent le Guilhem de la meilleure association sportive du secondaire



L'Ecole Nationale Supérieure de Chimie, 2ème en classe Jeanneau One Design, avec Laurent Cordelle, de la course croisière Edhec - Guilhem 92 Universitaire



Frédéric Varin, 15 ans, licencié au Centre Equestre Montpellier Grammont, désigné "Meilleur Jeune" de l'année



André Vézinhét, Sénateur, remet le Guilhem du Meilleur Club de quartier à M. Charrieau, Président de l'Hortus Pétanque



Sérieux, compétence et dynamisme pour les sportifs de l'A.S. Police Montpellier (Police Nationale) récompensés dans la section "Corporatif" au travers de leur président, M. Richard Mailhé



Avec l'aide de son "complice" et entraîneur, Tomas Tomov, Henri Andrieu, Président du MUC Water Polo a réussi à hisser son équipe première au niveau international, qui lui a valu le Guilhem du "Meilleur Dirigeant"



M. Bilbao, Président du Montpellier Le Crès Tennis de Table, reçoit le Guilhem du meilleur "Club d'Elite". Le M.C.T.T. est aujourd'hui un des plus grands clubs européens



Le Professeur Claude Gros, aux côtés d'Hélène Colas, Adjoint au Maire, récompensé du Guilhem de la Meilleure "manifestation sportive" pour l'organisation des Jeux Préolympiques Handisports, événement de la vie sportive régionale de l'été 92



Serge Tomao, sociétaire du C.O.K. Montpellier Karaté, reçoit de Louis Pouget, Conseiller Municipal, le trophée du Meilleur "Elite Individuel" récompensant l'excellence de sa saison 92, dont un titre de vice-champion du monde



Avec ses 150 licenciés, le Volley Athlétique Club St Jean de Védas est le 4ème Club Régional. "Le Guilhem du District", reçu par M. Trojani, récompense l'exploit d'un club dont l'équipe Senior Féminine évolue, cette année, en Nationale IB



Guy Petitgirard du Montpellier Handball, consacré Meilleur "Entraîneur" de l'année, en présence de M. Vallet, Directeur Général du District.



Séverine Bonal, licenciée aux Archers de Pérols, classée 9ème en Individuel et 4ème par équipe aux Jeux Olympiques de Barcelone, récompensée du "Guilhem Olympique"

LES SPORTIFS A L'HONNEUR

ASSOCIATIONS SPORTIVES DU PRIMAIRE
Lauréat : Ecole La Martelle
Nominés : Ecole Painlevé
Ecole du Jeu de Mail I
Ecole du Petit Bard
Ecole des Prés d'Arènes II
Ecole de Baillargues

ELITE INDIVIDUEL
Lauréat : Serge Tomao : Montpellier Karaté
Nominés : Olivier Salvador : CAM Boxe Française
Marilyn Becquet : Montpellier Athlétisme
Olivier Marmurek : Montpellier Le Crès Tennis de Table
Alain Le Hetet : Montpellier Karaté
Frédéric Anquetil : Montpellier Handball

ASSOCIATIONS SPORTIVES DU SECONDAIRE
Lauréat : Collège Les Aiguerelles
Nominés : Lycée Joffre
Collège de Lattes
Collège St Jean de Védas
Lycée Clémenceau

ENTRAINEURS
Lauréat : Petitgirard : Montpellier Hand Ball
Nominés : Cochard : Montpellier Athlétisme
Francis Didier : Montpellier Karaté
Pancho Gurkov : MUC Natation
Tomas Tomov : MUC Water Polo
Chantal Fenrich : Athlétisme (Vallée du Salaison)

SPORT UNIVERSITAIRE
Lauréat : Ecole Nationale Supérieure de Chimie (Ass. sportive)
Nominés : Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier (Ass. sportive)
Valérie Bazin : UFRSTAPS - Judo
Cédric Dehouck : Université P. Valéry - Athlétisme
Christophe Le Lhuerne : UFRSTAPS - Triathlon
Sophie Bos

DIRIGEANTS :
Lauréat : Andrieu : MUC Water Polo
Nominés : Jarousse : MUC Natation
De Buck : Centre Equestre Montpellier Grammont
Charrieau : Hortus Pétanque
Gérard Hugon : ASPPT Omnisport
Alain Ricciardi : ASA Hérault

JEUNES
Lauréat : Frédéric Varin : Centre Equestre Montpellier Grammont
Nominés : Yann Deffin : MUC Natation
Nadia Ouaziz : Montpellier Athlétisme
Equipe de Jeunes : Montpellier G.R.S.
Olivier Perez : Montpellier Judo
Aïta Yahia : M.H.S.C. Football
Ecole de Danse : Unité de Danse Jonathan
Natacha Casy : Athlétisme (Vallée du Salaison)

MANIFESTATIONS SPORTIVES
Lauréat : Jeux Pré-Olympiques Handisports
Nominés : 9^e Semi-Marathon de la Pompignane
1^{er} International Comédie de la Pétauque
Critérium des Cévennes
Cross Equestre
Les 24 h du Vent à Palavas

CLUBS DE QUARTIER
Lauréat : Hortus Pétanque
Nominés : Equipe Junior : Montpellier Lunaret Nord Football
Sport Quilles Rouergat
ASBAM Volley
Boxing Club Montpelliérain
A.J.P.P.N. Football

CLUBS DU DISTRICT
Lauréat : Volley Athletic Club de St Jean-de-Védas
Nominés : Equipe Benjamin de Tennis de Clapiers
Equipe Féminine Football 1^{re} division - Montpellier Le Crès
Club de Boxe américaine de Pérols
Rugby Club Palavasien
Tambourin Courmonsec

SPORT CORPORATIF
Lauréat : AS Police Montpellier (Police Nationale)
Nominés : Corps des Sapeurs Pompiers Montpellier-District
A.S.C. Equipement : Régis Balandraud - Cyclisme
Club sportif I.B.M. Montpellier
ASPPT Omnisport
C.N.R.S. Montferrier Club Tae Kwon Do

GUILHEM SPECIAL DU JURY
Bernard Py : Montpellier Triathlon

CLUB D'ELITE
Lauréat : Montpellier Le Crès Tennis de Table
Nominés : MUC Volley
Montpellier Hand Ball
MUC Water Polo
Montpellier Athlétisme
Montpellier Judo
MUC Natation
MUC Canoë Kayak

GUILHEM OLYMPIQUE
Lauréat : Sandrine Bonal : Archers de Pérols
Nominés : Corinne D'Urzo : Montpellier Handi Sports
Thierry Caillier : Montpellier Handi Sports
Guerguelcheva : Montpellier Le Crès Tennis de Table
Andriamanongy : Muc Volley
Marianne Aguilhon : MUC Canoë Kayak
Thierry Humeau : MUC Canoë Kayak
Garofalo : Montpellier Le Crès Tennis de Table

19-28 FEVRIER
9^e FESTIVAL
DU FILM CHINOIS



Unique Festival du genre en Europe, le Festival du Film Chinois de Montpellier est né en 1983, dans le cadre des relations privilégiées entretenues avec Cheng-Du, capitale de la province du Sichuan, et ville jumelle de Montpellier. Chaque année, les organisateurs de cette manifestation proposent autour de projections, de rencontres et d'une compétition, un panorama original

de la cinématographie chinoise qui, l'an dernier, a séduit plus de 7000 spectateurs... Comme toutes les autres années, les films du Festival seront projetés à la Salle Rabelais et sur les écrans Diagonal. Renseignements : Festival du Film Chinois 67 34 70 55

AVANT PROGRAMME
Panorama du Cinéma Chinois récent des "Trois Chines" : Chine Populaire, Taïwan, Hong-Kong.
Parmi ces films, une dizaine participeront à la compétition pour le Panda d'Or 1993, prix attribué par le public et sponsorisé par Air France.
- Un thème : Les Fantômes dans le cinéma chinois, une sélection de films des années 1937 aux années 1990.
- Découverte des dessins animés des Studios de Shanghai, avec un hommage rendu, en sa présence, au réalisateur Te Wei.
- Rétrospective des films de John Woo, Panda d'Or 92.
- Ouverture sur le cinéma Coréen.

T.E.N.
LES DEUX PERSANS

C'est en pleine Guerre du Golfe que Henri Fabre, nous dit-on, eut l'idée de mettre en scène Montesquieu pour le T.E.N. avec la troupe de l'U.F.M. (ancienne Ecole Normale). C'est aussi dans cet esprit que Dominique Triaire spécialiste du XVIII^e siècle, enseignant de littérature et de théâtre à l'Université Paul Valéry de Montpellier, aborda les 158 "Lettres Persanes" qui comptent parmi les oeuvres inaugurales du siècle des Lumières. Pari ambitieux que de rendre sur scène toute la richesse d'une telle oeuvre ; aussi l'adaptation repose-t-elle sur un choix précis : la découverte de l'autre à travers la rencontre de deux cultures. Entre les salons d'Ispahan et ceux d'une coquette parisienne, les fils dorés d'une intrigue amou-

reuse vont tisser des liens qui vont amener, peu à peu, les protagonistes à se parler et à se reconnaître. "Les deux Persans" est le vingt deuxième spectacle du T.E.N., un travail aux vertus pédagogiques et artistiques certaines, particulièrement adapté au public scolaire pour lequel des représentations sont spécialement organisées. Le reste du public trouvera à s'émerveiller à son tour de l'élégance d'une mise en scène, d'une langue et d'un récit qui, plus que jamais au regard de l'actualité de ce début d'année, trouve de biens étranges résonnances... Théâtre des Treize Vents 12 et 13 février - 20 h 45 Location et renseignements 67 58 08 13

original

THEATRE

TREIZE VENTS
LA MOUETTE
Anton Tchekhov
23, 24, 26 février
à 20h45
25 février à 19h00
Opéra Comédie
Tél : 67.64.14.42
ou 67.58.08.13

NOUVEAU THEATRE
Le Voyage
Immobile
ou Céline à Meudon
d'après Louis Ferdinand Céline
Du 16 au 27 février
à 21h00
Au Nouveau Théâtre
Tél : 67.58.64.76

T.E.N.



"Les Deux Persans" de Dominique Triaire d'après "Les Lettres Persanes" 12 et 13 février 93 Réservations : 67.58.08.13

MUSIQUE

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE
• MAHLER
Symphonie n° 9 en ré majeur
Direction : James Loughran
Vendredi 5 février à 20h30
Samedi 6 février à 17h00

• SCHUBERT
Symphonie n° 8 "Inachevée" en si mineur
D.759

BARTOK
Concerto pour alto et orchestre

MARTUCCI
Symphonie n° 1 en ré mineur
Direction James Loughran
Vendredi 12 février à 20h30

Dimanche 14 février à 10h45

• RACHMANINOV
Concerto n° 3 en ré mineur pour piano et orchestre opus 30
Danses symphoniques pour orchestre opus 45
Lilya Zilberstein, piano
Direction : David Robertson
Samedi 6 mars à 17h00
Dimanche 7 mars à 10h45
Opéra Berlioz - Le Corum
Tél : 67.61.66.16

OPERA

LA WALKYRIE
Richard Wagner
2 février - 19h00
Opéra Berlioz
DEUX FARCES DE ROSSINI
10-12-16 février - 20h00
14 février - 15h00
Opéra Comédie
TRIO SONNERIE / M. HUGGETT
16 février - 20h30
Salle Molière
LA LEGENDE DU SERPENT BLANC
Opéra chinois
18-19 février - 20h00
Opéra Comédie
LOHENGRIN
Richard Wagner
24-26 février - 19h00
28 février - 15h00
Opéra Berlioz
MICHAEL LEVINAS
Piano
27 février - 20h30
Salle Molière

ZENITH

• LAGAF
Vendredi 12 février à 20h30
• JOE SATPIANI
Jeudi 18 février à 20h30
• BALLET DU BOLCHOI DE MOSCOU
"Hommage à Tchaïkovski"
Samedi 20 février à 21h00
• MICHEL SARDOU
Mercredi 24 février à 20h30
et jeudi 25 février
• L'ETAT DU ROCK 93
Vendredi 26 février à 20h00

EXPOS

DANIEL FRASNAY
Portraits des jours et de la nuit
Photographies 1950-1970
Jusqu'au 13 février
Espace Photo Angle
Pavillon du Musée Fabre
Tél : 67.60.43.11

CINEMA



JEAN VIGO
• Irma la Douce
Billy Wilder
U.S.A. 1963
Jeudi 4 février à 20h30

JORGE RUEDA
Photomontage
Du 16 février au 27 mars
Espace Photo Angle
Le Corum
Tél : 67.60.43.11

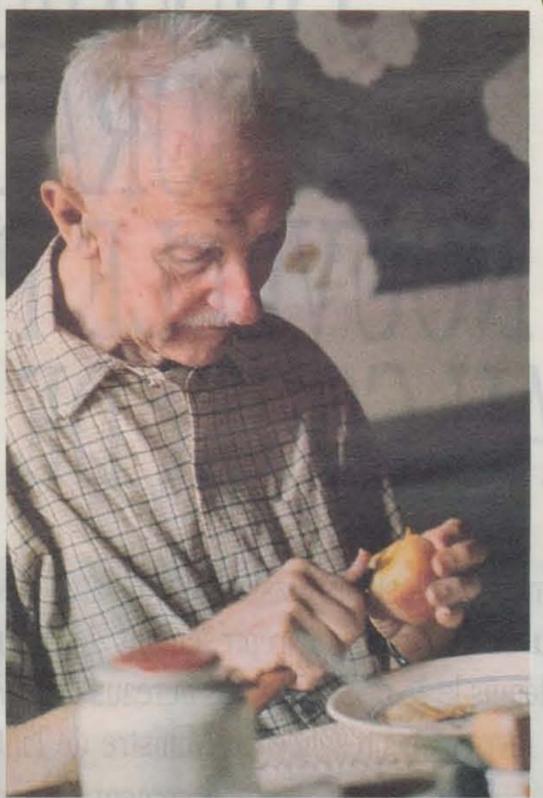
12 FEVRIER-21 MARS :
PAVILLON DU MUSEE FABRE

"EN AMITIE AVEC JOSEPH DELTEIL"



"Là-bas, dans les Garrigues de Montpellier..." la Deltheillerie

La vie de l'écrivain Joseph Delteil est son chef d'oeuvre : un récit de soleil et de vent que la Bibliothèque Municipale nous invite à découvrir au gré d'une exposition de livres, manuscrits originaux et photographies présentés au public pour la première fois.



J. Delteil

"E" t je suis parti... J'ai quitté Paris, j'ai quitté le monde pour un monde meilleur. Je suis parti pour les îles, pour les déserts, pour le Harrar, pour le Tuamuta de Gauguin, pour le pays des Dogons ou de Pitjantjara. Pour la paléolithie".

Lorsqu'en 1930, Joseph Delteil, météore flamboyant de la littérature de l'entre-deux guerres, compagnon des surréalistes, ami d'Aragon, Breton, Delaunay et époux de l'ambassadrice en France de la prestigieuse "Revue Nègre", décide de quitter le tourbillon de la jeunesse, de la célébrité et du jazz, il choisit pour mener la "vraie vie", "là-bas, dans les Garrigues de Montpellier une espèce de vieille métairie à vins, à lavandes et à kermès, à demi abandonnée, et dont j'ai fait une oasis dans le désert, un point de vie comme il y a des points d'eau : la Deltheillerie." C'est dans cette bastide languedocienne que l'auteur de "Jeanne d'Arc", "Choléra", "Sur le Fleuve Amour" ou "La Jonque de Porcelaine", pratique jusqu'à sa mort, en 1978, sa nostalgie de "l'homme brut, l'homme cru" d'avant l'âge de la civilisation. Les lapins de garenne, le vent des collines ou la lune gougaenarde, comptent alors pour autant que Bergson, Shakespeare ou Paul Valéry dans sa philosophie personnelle. Et s'il n'exprime aucun regret et désenchantement de sa vie fabuleuse et de la gloire à vingt ans, il y fait preuve, tout en continuant à écrire, d'une extraordinaire énergie à honorer le "métier" d'homme de lettres, avec son cortège de pompes et de servitudes. "Ecrire, bon pour les jours de pluies. Mais rester enchaîné à sa table de travail, le cul à l'ancre et l'œil à la débâdée, quand le grand soleil éclate aux fenêtres, éclate à la cime des arbres, allons donc ! Et me voilà renversant tous les enciens et passant la porte au galop". Habitué de ces grandes déclarations en forme de pieds de nez, Delteil ajoute l'hu-

mour à l'amour, et ses provocations ironiques n'expriment jamais que l'enthousiasme du vieux rebelle que les années n'ont pas réussi à atteindre. Conservateur pieux de tous ses écrits, récits, poésie, essais, correspondances, il s'est amusé toute sa vie à brouiller les pistes avant de léguer son oeuvre à ses amis, avec charge pour eux "de les aimer, de les répandre s'il leur plaît". La récente acquisition, par la Ville de Montpellier, d'un fonds exceptionnel de manuscrits et tapuscrits, qui font aujourd'hui de la Bibliothèque Municipale, l'un des plus importants dépositaires de l'oeuvre de



Affichette pour la Revue Nègre, 1925.

Delteil et un centre de recherche incontournable, témoigne du respect et de la dévotion de tous ceux qui ont cotoyé l'homme ou approché son oeuvre. Signalés, en effet par un libraire montpelliérain dont il faut saluer au passage l'admirable sens du service public, ces documents inestimables qui auraient pu être dispersés dans plusieurs collections particulières, constituent un matériel d'étude irremplaçable sur ce poète funambule évoluant avec une innocence hardie au dessus des modes et des âges. En choisissant de nous présenter quelques uns de ces documents accompagnés de photos témoignages provenant de plusieurs collections publiques ou privées, les responsables de la Bibliothèque Municipale ont souhaité proposer une première approche de Joseph Delteil, préfigurant la grande exposition organisée en 1994, à l'occasion du centenaire de sa naissance. Mise en espace par Hervé Mangani, l'ex-

LECTURE - ANIMATION
Dominique Breuker et Claude Mismoque proposent une lecture animée des textes de Delteil ;
le samedi 27 février 1993 à 18 h 15.
Salle de lecture de la bibliothèque d'étude
- 37, Bd Bonne Nouvelle - 1^{er} étage -



Robert Delaunay (au volant de son Oberland), Joseph Delteil et Jean Girou, lors d'un voyage à Pieuze, en 1927

position "En Amitié avec Joseph Delteil", propose ainsi un itinéraire chronologique et thématique autour de la période parisienne ("Allo : Paris") et de son séjour en Languedoc ("La Deltheillerie"). La collaboration avec la ville natale de Delteil, Villar-en-Val, qui organise tous les étés plusieurs animations autour de Delteil, par le biais de l'Association "ASPEC", a permis d'enrichir le fonds d'originaux présentés à l'occasion de l'exposition montpelliéraine. Cette initiative exceptionnelle a été réalisée conjointement par les services Lecture Publique, Patrimoine (fonds anciens et bibliophilie), et le secteur Etude de la Bibliothèque Municipale dirigée par M. Gudin de Vallerin. Elle témoigne du dynamisme et de la cohésion d'une équipe et confirme la volonté de la Ville de Montpellier d'accorder au livre et à la lecture publique la place qu'ils méritent, tant par le biais d'animations et d'expositions que par l'effort d'investissement et de restructuration, tel qu'il apparaît au budget prévisionnel 1993.

"EN AMITIE AVEC JOSEPH DELTEIL"
Du 12 février au 21 mars
Pavillon du Musée Fabre
Ouvert de 10 h à 19 h du mardi au vendredi - de 10 h à 18 h le samedi et le dimanche.
Visites : mardi et jeudi à 14 h (Rendez-vous devant le Pavillon).
Visites sur rendez-vous pour les groupes, les scolaires, les associations.
Renseignements : 67 60 77 06
A l'occasion de l'inauguration de l'exposition, Jean-Marie Drot, directeur de l'Académie de France à Rome, présentera son film "Vive Joseph Delteil". La projection et le débat seront organisés au Rabelais, le 12 février à 20 h 30.

5 FEVRIER: INAUGURATION DE LA NOUVELLE PREFECTURE AU CŒUR DE VILLE

C'est un investissement de plusieurs dizaines de milliards de centimes que l'Etat vient de faire en reconstruisant le lieu du siège de son représentant départemental et régional à Montpellier. Ouverts au public depuis le 15 décembre, les bureaux de la Place du Marché aux Fleurs ont été inaugurés le 5 février en présence du Ministre de l'intérieur Paul Quilès. Ce bel

établissement entièrement rénové, qui embellit l'urbanisme du cœur de ville témoigne ainsi des relations privilégiées entre l'Etat et Montpellier.

